

ASSOCIATION WALLAH WE CAN

Exercice clos au 31-Décembre-2020

Sommaire

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	3
II. ETATS FINANCIERS	4
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables	8
3.2. Les produits	9
IV. NOTES AU BILAN	9
ACTIFS	9
Actifs courants.....	9
4.1. Liquidités et équivalents de liquidités.....	9
4.2. Autres passifs courants	9
4.3. Fournisseurs et comptes rattachés.....	9
4.4. Actifs nets.....	9
V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	10
5.1. Les produits.....	10
5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	10
5.3. Autres charges courantes.....	10

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « **Wallah We Can** » est une association à but non lucratif ouvrant en faveur de l'enfance et de la jeunesse en Tunisie. L'association a été constituée au cours du mois de Août 2017.

L'association a pour principaux objectifs :

- La participation à la réhabilitation durable des internats scolaires et universitaires.
- L'amélioration des conditions scolaires dans les régions défavorisées.
- Le soutien et l'appui éducatif.

Le siège social de l'association est sis 016, Palestine 1002 Tunis.

II. ETATS FINANCIERS

Wallah We Can Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2020 et 2019 (En Dinar Tunisien)

Rubrique		Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019	Variation
Actifs Courants	Notes	10 256	20 452	-10 196
Liquidités et équivalents de liquidité	4.1	10 256	20 295	-10 039
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Autres actifs courants		0	157	-157
Créances et comptes rattachés		0	0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0	0
Actifs Non Courants	Notes	0	0	0
Autres actifs non courants		0	0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Corporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations corporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Financières		0	0	0
Total des Actifs		10 256	20 452	-10 196

Wallah We Can
Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2020 et 2019
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2020	Exercice clos au 31/12/2019	Variation
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
Autres passifs courants	4.2	1 062	318	745
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	1 140	1 130	10
Provisions		0	0	0
Autres passifs non courants		0	0	0
Total des Passifs		2 202	1 448	755
Excédents ou déficits reportés		19 004	11 910	7 095
Actifs nets avant Exédent ou déficit de l'exercice		19 004	11 910	7 095
Excédent ou déficit de l'exercice		-10 951	7 095	-18 045
Total des actifs nets	4.4	8 054	19 004	-10 951
Total des passifs et des actifs nets		10 256	20 452	-10 196

Wallah We Can
Etats des produits et des charges arrêtés aux
31 Décembre 2020 et 2019
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	2020	2019	Variation
Cotisations des adhérents		0	0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0	0
Autres apports	5.1	62 386	59 560	2 826
Total Produits		62 386	59 560	2 826
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	5.2	30 479	36 219	-5 740
Charges du personnel		0	0	0
Dotations aux amortissements et provisions		0	0	0
Autres charges courantes	5.3	42 857	16 246	26 611
Charges financières nettes		0	0	0
Autres pertes		0	0	0
Total charges		73 336	52 465	20 871
Excédent des produits sur les charges		-10 951	7 095	-18 045

Wallah We Can
Etats de Flux de Trésorerie arrêtés au 31 Décembre 2020 et 2019
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	62 386	59 560	2 826
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-30 479	-36 219	5 740
Décaissement des rémunérations versées au personnel	0	0	0
Autres Décaissement des activités courantes	-41 945	-14 956	-26 989
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	-10 039	8 385	-18 424
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissement des dotations	0	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0	0
Variation de trésorerie	-10 039	8 385	-18 424
Trésorerie au début de l'exercice	20 295	11 910	8 385
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 256	20 295	-10 039

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

3.1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état des produits et des charges et de l'état de flux de trésorerie présentés selon le modèle de référence ainsi que des notes aux états financiers.

3.1.2. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions, prévues par le cadre conceptuel, notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de périodicité ;
- La convention du coût historique
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de réalisation de revenus ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative, et
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

3.1.3. Unité monétaire

Les états financiers de l'association sont établis en Dinar Tunisien.

3.1.4. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

3.2. Les produits

Les produits sont comptabilisés à la juste valeur des contres parties reçues ou à recevoir au titre des ventes et des prestations de services.

IV. NOTES AU BILAN

ACTIFS

Actifs courants

4.1. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » s'élève au 31 décembre 2020 à 10 256 DT contre 20 295 DT au 31 décembre 2019 soit une baisse de 10 039 DT. Il s'agit d'une trésorerie disponible au niveau des comptes courants bancaires et au niveau de la caisse de l'association.

4.2. Autres passifs courants

Le solde de la rubrique « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2020 à 1 062 DT contre 318 DT au 31 décembre 2019 soit une hausse de 745 DT. Le solde de cette rubrique correspond à des retenues à la source à payer par l'association.

4.3. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » s'élève au 31 décembre 2020 à 1 140 DT contre 1 130 au 31 décembre 2019. Il s'agit d'une dette relative aux honoraires d'assistance comptables à payer.

4.4. Actifs nets

Le total des actifs nets de l'association s'élève au 31 décembre 2020 à 8 054 DT contre 19 004 DT au 31 décembre 2019 soit une baisse de 10 951 DT correspondant à l'excédent des charges de l'exercice 2020 sur les produits de l'exercice 2020.

V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

5.1. Les produits

Les produits relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 62 386 DT contre 59 560 DT au titre de l'exercice 2019 soit une hausse de 2 826 DT. Ces revenus correspondent à des dons de particuliers en numéraire. Les dons se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
Les dons collectés pour financer les projets Fernana	27 225	26 414
Les dons collectés pour financer d'autres projets	35 161	33 147
Total Autres Apports	62 386	59 560

5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et d'approvisionnements relatifs à l'exercice 2020 s'élèvent à 30 479 DT contre 36 219 DT au titre de l'exercice 2019 soit une baisse de 5 740 DT. Il s'agit d'une part de divers achats effectués par l'association dans le cadre de la réalisation de ses divers projets caritatifs (Livres, fournitures scolaires, vêtements, etc...) et d'achat de divers vêtements avec le logo de l'association d'autre part. Ces vêtements seront commercialisés par l'association dont l'objectif de collecter des recettes supplémentaires.

5.3. Autres charges courantes

Les autres charges courantes relatives à l'exercice 2020 s'élèvent à 42 857 DT contre 16 246 DT au titre de l'exercice 2019 soit une hausse de 26 611 DT. Ces charges se détaillent comme suit :

Libellé	2020	2019
Etudes et prestation de services	15 091	0
Frais de déplacement et d'hébergement	11 192	1 742
Honoraires et Rémunération d'intermédiaires	11 111	9 629
Dons et subventions accordés	3 200	0
Frais de communication	803	2 026
Frais bancaires	586	1 255
Autres droits et taxes	446	1 293
Divers location	429	300
Total autres charges courantes	42 857	16 246

Rapport d'activité 2021



INTRODUCTION

L'association Wallah We Can est une association à but non lucratif créée en 2012.

WALLAH WE CAN développe des solutions entrepreneuriales et environnementales pour répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. C'est à travers 4 projets que l'association garantit aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique.

WALLAH WE CAN souscrit aux objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, qui précise notamment que chaque enfant a droit à :

- **La santé** : repas équilibrés, eau potable, douches régulières, consultations médicales et protections hygiéniques pour les jeunes filles.
- **L'éducation** : accompagnement scolaire grâce à des solutions de e-learning ainsi qu'un soutien financier pour les élèves en risque d'abandon scolaire.
- **La protection physique et juridique** : ateliers de prévention contre toutes formes de violences, mise à disposition d'experts auprès des enfants victimes (psychologues, avocats).
- **L'épanouissement** : garantir des expériences éducatives, ludiques et pédagogiques. Cela grâce à des clubs animés par des jeunes diplômés de la région.

L'activité financière 2021 se décompose en 3 principales rubriques :

- 1/ Le socle des projets en relation avec son objectif.
- 2/ Les opérations de communication qui ont visé à collecter des fonds soit directement soit indirectement en améliorant la visibilité de l'association en Tunisie comme à l'international.
- 3/ Les frais de fonctionnement de l'association.

Le tableau des emplois et ressources se décompose selon ces 3 rubriques :

en TND	Projets WWC	Opérations de communication	Frais de structure	Total 2021
Produits	218 432	173 646	0	393 378
Charges	-132 034	-174 215	-33 981	-340 421
Résultat	86 397	-568	-33 981	52 957

1. Projets Wallah We Can

Projets WWC	Produits	Charges	Total 2021
Kid'chen	54 275,45	-27 660,38	26 615,08
Investissements GreenSchool	38 398,74	-20 846,96	17 551,78
Wallah we care	125 757,34	-83 526,90	42 230,44
Résultat	218 431,53	-132 034,23	86 397,30

Les projets Wallah We Can constituent les activités principales de l'association qui sont au nombre de 4 :

- GreenSchool
- Wallah we care
- Ambassade de l'enfance : actions reportées en 2022
- Ecolibree : actions reportées en 2022

Le montant total des dons collectés en 2021 était de 218 kTND dont 132 kTND ont été dépensés courant 2021. Le reste des dépenses a été effectué début 2022.

Le projet GreenSchool consiste à développer au sein d'un collège internat à Makthar, un modèle qui assure une autonomie énergétique et une autosuffisance alimentaire.

1.1 Kid'chen

Kid'chen consiste à assurer l'autosuffisance alimentaire du collège Makthar.

Cette partie a été principalement financée par l'ambassade du Canada à hauteur de 39 kTND et de l'organisme Lab'ess pour un montant de 15 kTND.

Une partie de ces dons de 54 kTND a été dépensée en 2021 soit 28 kTND de la manière suivante :

- **Salaires** : 17 kTND ont été affectés aux salaires des parents agriculteurs ainsi que ceux de l'ingénieur agronome et du chef de projet.
- **Achats de matériels et semences** : 8 kTND
- **Location annuelle du terrain agricole** : 3 kTND

1.2 Investissements collège Makthar

Cette rubrique fait également partie du projet GreenSchool, elle concerne les volets éducation et énergie.

Les dons 2021 de ce projet étaient d'environ 38 kTND qui proviennent à la fois d'entreprises et de particuliers tels que 7 kTND fondation Rambourg, 5 kTND Magasin Aziza, 3 kTND Momentum technologies etc...

Les dépenses 2021 s'élèvent à 21 kTND et se justifient de la manière suivante :

- **Éducation : 13 kTND** qui ont servi à payer la facture de l'organisme Graines d'entrepreneurs qui nous a aidé à mettre en place des clubs robotiques et entrepreneur au sein de l'établissement Makthar.
- **Énergie 8 kTND** : ont permis l'entretien et le remplacement des panneaux photovoltaïques qui se situent sur le toit de l'internat de Makthar, ce système permet d'avoir gratuitement de l'électricité au sein de l'établissement mais également d'assurer l'eau chaude aux élèves de l'internat.

1.3 Wallah we care

Le projet Wallah we care est né lors de la pandémie de la Covid 19. Un appel général à la solidarité a été fait par Wallah We Can sur les réseaux sociaux et près de 127 kTND ont été collectés auprès de divers donateurs institutionnels et privés à la fois en Tunisie mais également à l'international.

En 2021, 84 kTND ont été dépensés dont 74 kTND ont permis l'achat de matériels médicaux à l'hôpital Mongi Slim et 9 kTND ont permis l'achat de 2 concentrateurs d'oxygène.

Le reste a permis en 2022 la réception et la distribution de 2 conteneurs d'équipements médicaux à travers la Tunisie. L'un a été offert par la Syrian American Medical Society en provenance des USA et l'autre offert par Collaboration santé internationale du Canada.

2. Opérations de communication

Le tableau des emplois et des ressources des opérations de communication se décompose de la manière suivante :

Opérations communication	Produits	Charges	Total
Dîner des princes	133 946,25	-114 347,86	19 598,39
Crescendo	39 700,00	-59 866,74	-20 166,74
Résultat	173 646,25	-174 214,60	-568,35

La rubrique « opérations ponctuelles » concerne les opérations qui ont visé à collecter des fonds soit directement soit indirectement en améliorant la visibilité de l'association en Tunisie comme à l'international.

Ces opérations de visibilité ont permis à l'association de recevoir en 2022 des dons généreux tels que 85 kTND de la part de l'ambassade de France.

2.1 Dîner des princes et princesses

L'association a organisé en Juin 2021 un dîner gala au sein de la résidence de l'ambassadeur de France à La Marsa où ont été conviés des membres de familles royales du monde entier. Ce dîner de charité a permis de récolter près de **20 kTND** une fois toute les dépenses payées. Il a surtout permis d'accroître notablement la visibilité de l'Association à l'international.

Les dépenses de 114 kTND se décomposent de la manière suivante :

- **42 kTND** : frais de transports et d'hébergements des convives
- **39 kTND** : de frais de traiteurs pour environ 200 personnes
- **11 kTND** : pour la partie son et lumière
- **9 kTND** : de programmation musicale

La recette de 134 kTND provient de dons d'entreprises et de fondations tels que 32 kTND Association Tunisie demain, 25 kTND BIAT, 25 kTND Talan mais également de personnes privées.

2.2 Crescendo

Le projet Crescendo est un projet musical lancé en 2020 en collaboration avec des rappeurs et des musiciens classiques afin de transmettre des messages forts en faveur des droits des enfants.

Ce projet a permis de produire à ce jour 3 titres dont deux titres publiés sur Youtube :

- « Move » avec A.L.A et Allchestra a été publié sur Youtube et a généré plus de 6.000.000 de vues.



- « Nebni » avec Lotfi bouchnak, WMD et Empire a généré plus de 500.000 vues sur Youtube



Les dons collectés pour cette initiative était de 40 kTND dont 20 kTND de la part de l'assurance la carte, 10 kTND de la société Gourmandise, 10 kTND de la société Everience.

Le montant des dépenses s'est élevé à 60 kTND et a permis de financer l'enregistrement des chansons et le tournage des clips vidéos.

Frais de structure

Frais de structure	Produits	Charges	Total
Staff Wallah We Can		-9 983,80	-9 983,80
Location + Aménagement Bureaux		-9 104,00	-9 104,00
Événement divers		-4 710,56	-4 710,56
Réparation véhicule		-3 000,00	-3 000,00
Expert-comptable		-1 067,70	-1 067,70
Frais informatique domiciliation		-1 567,93	-1 567,93
Autres (Frais bancaires, impôts, CNSS)		-4 547,11	-4 547,11
Résultat		-33 981,10	-33 981,10

Cette rubrique inclut tous les frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas directement rattachés à un projet :

- **10 kTND Staff WWC** : rémunération de consultants pour répondre notamment à différents appels à projets.
- **9 kTND loyer** : montant des loyers que nous avons versé pour la location du bureau de l'association qui se situe dans le quartier Lafayette à Tunis. Le propriétaire ayant demandé une avance de 6 mois de loyers, 5 kTND est une avance sur l'exercice 2022.
- **5 kTND évènements divers** : Il s'agit du coût de participation de l'association à certains évènements du type Marché de Noël à l'hotel Mövenpick Lac 2, forum d'entreprises, ...
- **3 kTND réparation véhicule** : Il s'agit du coût de la réparation d'un Mini bus mis à la disposition de l'association.

BUREAU

Le bureau de l'association est composé de :

- Président : Lotfi Hamadi
- Trésorière : Henda Ben Amara

CONCLUSION

L'année 2021 a été perturbée par la pandémie de la COVID, néanmoins au cours de cette année, des projets de fonds ont été lancés afin de donner toute son ampleur au projet Greenschool.

Les nombreuses opérations de promotion de l'association ont permis de donner un écho particulier à ses actions en faveur de l'enfant.

L'année 2022 a pleinement profité de ces actions en distribuant du matériel médical, en assurant l'autonomie alimentaire du collège Makthar tout en garantissant des revenus stables aux parents des enfants.

ASSOCIATION WALLAH WE CAN

Exercice clos au 31-Décembre-2021

Sommaire

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	3
II. ETATS FINANCIERS	4
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables	8
3.2. Les produits	9
IV. NOTES AU BILAN	9
ACTIFS	9
Actifs courants.....	9
4.1. Liquidités et équivalents de liquidités.....	9
4.2. Autres passifs courants	9
4.3. Fournisseurs et comptes rattachés.....	9
4.4. Actifs nets.....	9
V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	10
5.1. Les produits.....	10
5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements.....	10
5.3. Autres charges courantes.....	10

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « **Wallah We Can** » est une association à but non lucratif ouvrant en faveur de l'enfance et de la jeunesse en Tunisie. L'association a été constituée au cours du mois de Août 2017.

L'association a pour principaux objectifs :

- La participation à la réhabilitation durable des internats scolaires et universitaires.
- L'amélioration des conditions scolaires dans les régions défavorisées.
- Le soutien et l'appui éducatif.

Le siège social de l'association est sis 016, Palestine 1002 Tunis.

II. ETATS FINANCIERS

Wallah We Can Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2021 et 2020 (En Dinar Tunisien)

Rubrique		Exercice clos au 31/12/2021	Exercice clos au 31/12/2020	Variation
Actifs Courants	Notes	65 212	10 256	54 956
Liquidités et équivalents de liquidité	4.1	65 212	10 256	54 956
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Autres actifs courants		0	0	0
Créances et comptes rattachés		0	0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0	0
Actifs Non Courants	Notes	0	0	0
Autres actifs non courants		0	0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Corporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations corporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Financières		0	0	0
Total des Actifs		65 212	10 256	54 956

Wallah We Can
Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2021 et 2020
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2021	Exercice clos au 31/12/2020	Variation
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
Autres passifs courants	4.2	2 910	1 062	1 847
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	452	1 140	-688
Provisions		0	0	0
Autres passifs non courants		0	0	0
Total des Passifs		3 362	2 202	1 160
Excédents ou déficits reportés		8 054	19 004	-10 951
Actifs nets avant Excédent ou déficit de l'exercice		8 054	19 004	-10 951
Excédent ou déficit de l'exercice		53 796	-10 951	64 747
Total des actifs nets	4.4	61 850	8 054	53 796
Total des passifs et des actifs nets		65 212	10 256	54 956

Wallah We Can
Etats des produits et des charges arrêtés aux
31 Décembre 2021 et 2020
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2021	Exercice clos au 31/12/2020	Variation
Cotisations des adhérents		0	0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0	0
Autres apports	5.1	393 375	62 386	330 989
Total Produits		393 375	62 386	330 989
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	5.2	45 958	30 479	15 479
Charges du personnel		25 903	0	25 903
Dotations aux amortissements et provisions		0	0	0
Autres charges courantes	5.3	267 718	42 857	224 861
Charges financières nettes		0	0	0
Autres pertes		0	0	0
Total charges		339 579	73 336	266 243
Excédent des produits sur les charges		53 796	-10 951	64 747

Wallah We Can
Etats de Flux de Trésorerie arrêtés au 31 Décembre 2021 et 2020
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Exercice clos au 31/12/2021	Exercice clos au 31/12/2020
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	393 375	62 386
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-45 958	-30 479
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-25 903	0
Autres Décaissement des activités courantes	-266 558	-41 945
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	54 956	-10 039
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Encaissement des dotations	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	54 956	-10 039
Trésorerie au début de l'exercice	10 256	20 295
Trésorerie à la clôture de l'exercice	65 212	10 256

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

3.1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état des produits et des charges et de l'état de flux de trésorerie présentés selon le modèle de référence ainsi que des notes aux états financiers.

3.1.2. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions, prévues par le cadre conceptuel, notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de périodicité ;
- La convention du coût historique
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de réalisation de revenus ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative, et
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

3.1.3. Unité monétaire

Les états financiers de l'association sont établis en Dinar Tunisien.

3.1.4. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

3.2. Les produits

Les produits sont comptabilisés à la juste valeur des contres parties reçues ou à recevoir au titre des ventes et des prestations de services.

IV. NOTES AU BILAN

ACTIFS

Actifs courants

4.1. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » s'élève au 31 décembre 2021 à 65 212 DT contre 10 256 DT au 31 décembre 2020 soit une hausse de 54 956 DT. Il s'agit d'une trésorerie disponible au niveau des comptes courants bancaires et au niveau de la caisse de l'association.

4.2. Autres passifs courants

Le solde de la rubrique « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2021 à 2 910 DT contre 1 062 DT au 31 décembre 2020 soit une hausse de 745 DT. Le solde de cette rubrique correspond à des retenues à la source à payer par l'association.

4.3. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » s'élève au 31 décembre 2021 à 452 DT contre 1 140 au 31 décembre 2020. Il s'agit d'une dette relative aux honoraires d'assistance comptables à payer.

4.4. Actifs nets

Le total des actifs nets de l'association s'élève au 31 décembre 2021 à 61 850 DT contre 8 054 DT au 31 décembre 2020 soit une hausse de 53 796 DT correspondant à l'excédent des produits de l'exercice 2021 sur les charges de l'exercice 2021.

V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

5.1. Les produits

Les produits relatifs à l'exercice 2021 s'élèvent à 393 375 DT contre 62 386 DT au titre de l'exercice 2020 soit une hausse de 330 989 DT. Ces revenus correspondent à des dons de particuliers en numéraire. Les dons se détaillent comme suit :

Libellé	2021	2020
Les dons collectés pour financer le projet Fernana	31 391	27 225
Les dons collectés pour financer d'autres projets	361 984	35 161
Total Autres Apports	393 375	62 386

5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et d'approvisionnements relatifs à l'exercice 2021 s'élèvent à 45 958 DT contre 30 479 DT au titre de l'exercice 2020 soit une hausse de 15 478 DT. Il s'agit d'une part de divers achats effectués par l'association dans le cadre de la réalisation de ses divers projets caritatifs (Livres, fournitures scolaires, vêtements, etc...) et d'achat de divers vêtements avec le logo de l'association d'autre part. Ces vêtements seront commercialisés par l'association dont l'objectif de collecter des recettes supplémentaires.

Libellé	2021	2020
ACHATS NON STOCKES DE MP ET FOURNITURES	28 241,50	7 816,58
ACHAT CONSOMMABLE	2 336,40	0,00
ACHAT NON STOCKE FERNENA	15 380,15	1 017,85
ACHAT FOURNITURES FERNENA	0,00	16 944,87
ACHAT DE MARCHANDISE	0,00	4 700,00
Total autres charges courantes	45 958,04	30 479,30

5.3. Autres charges courantes

Les autres charges courantes relatives à l'exercice 2021 s'élèvent à 267 718 DT contre 42 857 DT au titre de l'exercice 2020 soit une hausse de 224 861 DT. Ces charges se détaillent comme suit :

Libellé	2 021	2 020
Etudes et prestation de services	37 713	15 091
Achats études et services Fernenan	4 021	-
Frais de déplacement et d'hébergement	102	11 192
Achats de marchandises	63 002	-
Carburants	651	-
Location matériels	15 231	-
Assurance	622	-
Honoraires et Rémunération d'intermédiaires	66 191	11 111
Réception et événements	6 463	-
Frais d'hébergement	38 957	-
Frais de déplacement	33 389	-
Dons et subventions accordés	-	3 200
Frais de communication	-	803
Frais bancaires	752	586
Autres droits et taxes	-	446
Fopros	65	-
Pénalités	20	-
Droits de timbres	4	-
Divers location	536	429
Total autres charges courantes	267 718	42 857

Association « Wallah We Can »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2021

SW Expertise et Audit

Sommaire

	Page
I- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS	7
III- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12

**I- RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Association « Wallah We Can »
Rapport du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Monsieur le Président de l'association « Wallah We Can »,

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée et en application des dispositions du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011 relatif aux associations, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de l'association « Wallah We Can » qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2021, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total des actifs nets de 35 850 DT, y compris un résultat bénéficiaire de 27 796 DT et un total net de la situation financière de 65 212 Dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences des réserves décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2021, ainsi que l'état des produits et charges et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

- Notre mission d'audit n'ayant pris effet qu'au titre de la situation arrêtée au 31 décembre 2021, les chiffres relatifs aux périodes antérieures et indiqués dans les états financiers à titre comparatif, n'ont pas été soumis à notre examen. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de nous exprimer sur la validité de ces chiffres comparatifs.

3. Rapport financier

La responsabilité du rapport financier incombe au bureau directeur.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



4. Responsabilités du bureau directeur pour les Etats Financiers

Le bureau directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est au Bureau directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Bureau directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux Bureau directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau directeur, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau directeur du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments



probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au Bureau directeur notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation régissant les associations.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2021.

SW Expertise et Audit

Nabil Zribi

Tunis, le 25 octobre 2022

SW Expertise et Audit
A 3-8 Immeuble Express
Centre Urbain Nord
RF : 1565704 X/A/M/000
Tél : 71 947 377

III - Etats financiers

Bilan

Etat des charges et produits

Etat des flux de trésorerie

Notes aux Etats financiers

ASSOCIATION WALLAH WE CAN**BILAN****Arrêté au 31 décembre 2021**

(exprimé en Dinars)

Rubrique		31/12/2021	31/12/2021	Variation
Actifs Courants	Notes	65 212	10 256	54 956
Liquidités et équivalents de liquidité	1	65 212	10 256	54 956
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Autres actifs courants		0	0	0
Créances et comptes rattachés		0	0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0	0
Actifs Non Courants	Notes	0	0	0
Autres actifs non courants		0	0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Corporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations corporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Financières		0	0	0
Total des Actifs		65 212	10 256	54 956

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
BILAN

Arrêté au 31 décembre 2021

(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
Autres passifs courants	2	2 910	1 062	1 847
Fournisseurs et comptes rattachés		452	1 140	-688
Provisions		0	0	0
Autres passifs non courants		0	0	0
Total des Passifs		3 362	2 202	1 160
Excédents ou déficits reportés		8 054	19 004	-10 951
Actifs nets avant Excédent ou déficit de l'exercice		8 054	19 004	-10 951
Excédent ou déficit de l'exercice		53 796	-10 951	64 747
Total des actifs nets	3	61 850	8 054	53 796
Total des passifs et des actifs nets		65 212	10 256	54 956

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
Arrêté au 31 décembre 2021
(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Cotisations des adhérents		0	0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0	0
Autres apports	4	393 375	62 386	330 989
Total Produits		393 375	62 386	330 989
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	5	45 958	30 479	15 479
Charges du personnel	6	25 903	0	25 903
Dotations aux amortissements et provisions		0	0	0
Autres charges courantes	7	267 718	42 857	224 861
Charges financières nettes		0	0	0
Autres pertes		0	0	0
Total charges		339 579	73 336	266 243
Excédent des produits sur les charges		53 796	-10 951	64 747

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Arrêté au 31 décembre 2021

(exprimé en Dinars)

Rubrique	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	393 375	62 386	330 989
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-45 958	-30 479	-15 479
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-25 903	0	-25 903
Autres Décaissement des activités courantes	-266 558	-41 945	-224 613
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	54 956	-10 039	64 994
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissement des dotations	0	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0	0
Variation de trésorerie	54 956	-10 039	64 994
Trésorerie au début de l'exercice	10 256	20 295	-10 039
Trésorerie à la clôture de l'exercice	65 212	10 256	54 956

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association WALLAH WE CAN est une association à but non lucratif créée en 2012.

WALLAH WE CAN développe des solutions entrepreneuriales et environnementales pour répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. C'est à travers 4 projets que l'association garantit aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique.

WALLAH WE CAN souscrit aux objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, qui précise notamment que chaque enfant a droit à :

- **La santé** : repas équilibrés, eau potable, douches régulières, consultations médicales et protections hygiéniques pour les jeunes filles.
- **L'éducation** : accompagnement scolaire grâce à des solutions de e-learning ainsi qu'un soutien financier pour les élèves en risque d'abandon scolaire.
- **La protection physique et juridique** : ateliers de prévention contre toutes formes de violences, mise à disposition d'experts auprès des enfants victimes (psychologues, avocats).
- **L'épanouissement** : garantir des expériences éducatives, ludiques et pédagogiques. Cela grâce à des clubs animés par des jeunes diplômés de la région.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » a été établis conformément à la norme comptable tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif

Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » ont été élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;

- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La prééminence du fond sur la forme.

1.2. Unité monétaire

Les états financiers de la société ont été établis en Dinar Tunisien.

1.3. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux prévus par la législation fiscale en vigueur.

3- Comptabilisation des sommes versés par les bailleurs de fonds

Les sommes reçus par les bailleurs de fonds et affectés à des biens amortissables sont constatés en actifs nets et sont rapportés aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatés les charges d'amortissement relative à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissements.

Les sommes reçus auprès des bailleurs de fonds et affectées à des charges reportées sont constatés aux passifs à titre d'apports reportés puis transférés en résultats au moment de la constatation des charges correspondantes.

4- Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenue entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers

1. Liquidités et équivalents de liquidités :

Au 31 décembre 2021, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde net de 65 212 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Banques	62 713	9 756	52 957
Caisse	2 499	500	1 999
Total	65 212	10 256	54 956

2. Les autres passifs courants :

Au 31 décembre 2021, les autres passifs courants accusent un solde de 2 910 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Receveur de finance	191	56	135
CNSS	1 702	0	1 702
Retenue à la source à payer	1 017	1 006	11
Total	2 910	1 062	1 848

3. Actifs nets

Au 31 décembre 2021, les actifs nets s'élèvent à 35 850 DT. Le tableau de mouvements des actifs nets se présentent comme suit :

	Apports affectés à des immobilisations	Excédents ou déficits reportés	Excédents ou déficits de l'exercice	Total général
Solde au 31/12/2020	-	-	-	-
Apports reçus affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Résorption des apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Total Apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Excédent de l'exercice précédent 2020	-	8 054	-	-
Excédent de l'exercice 2021	-	-	27 796	-
Solde au 31/12/2021	-	8 054	27 796	35 850

4. *Autres apports*

Au 31 décembre 2021, les autres apports accusent un solde de 393 375 DT et représentent la Quote-Part des sommes reçues auprès des bailleurs de fonds et qui sont affectées aux charges de l'exercice 2021. L'affectation de ces charges sur les différents projets se présente dans le tableau suivant :

Projet	31/12/2021	31/12/2020	Variation
GREEN SCHOOL	54 275	-	54 275
KIDCHEN	38 399	-	38 399
WALLAH WE CARE	125 757	62 386	63 371
COMMUNICATION pour les projets	174 944	-	174 943
Total des apports	393 375	62 386	330 989

5. *Achats consommés de fournitures et approvisionnement*

Au 31 décembre 2021, les achats consommés de fournitures et approvisionnements accusent un solde de 45 958 DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Achats consommables	2 336	-	2 336
Achats de matières et fournitures	43 622	30 479	13 143
Total	45 958	30 479	15 479

6. *Charges du personnel*

Au 31 décembre 2021, les charges du personnel accusent un solde de 25 903 DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
Salaire	24 786	-	24 786
CNSS Patronale	1 085	-	1 085
Accident de travail	32	-	32
Total	25 903	-	25 903

7. *Autres charges courantes*

Au 31 décembre 2021, les autres charges courantes accusent un solde de 267 718 DT.

Elles se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Variation
ACHAT ETUDES PRESTATIONS DE SERVICE	37 713	42 857	- 5 144
ACHAT ETUDES ET SERVICE FERNENA	4 021	-	4 021
FRAIS HEBERGEMENT	102	-	102
ACHAT DE MARCHANDISE	63 002	-	63 002
CARBURANT	651	-	651
LOCATION MATERIEL	15 231	-	15 231
DIVERS LOCATIONS	536	-	536
ASSURANCE	622	-	622
REMUN D INTERMEDIAIRE ET HONOR	66 191	-	66 191
RECEPTION ET EVENEMENTS	6 463	-	6 463
FRAIS D'HEBERGEMENT	38 957	-	38 957
FRAIS DE DEPLACEMENT	33 389	-	33 389
SERVICE BANCAIRES ET ASSIMILES	752	-	752
FOPROLOS	65	-	65
PENALITE	20	-	20
DROIT DE TIMBRE/ACHAT	4	-	4
Total	267 718	42 857	224 861

Rapport crise sanitaire 2021



Résumé de l'opération d'urgence sanitaire - Wallah We Care

Le projet Wallah We Care a été lancé dans le cadre de la crise Covid-19 afin d'aider les hôpitaux tunisiens à faire face à ce défi sanitaire.

Dans le cadre de ce projet, nous avons lancé une collecte de fonds en France. Cette dernière a tout d'abord été accueillie par l'association française Tunisie de demain, Jasmin. Du fait de leur indisponibilité, nous avons par la suite poursuivi les opérations à travers l'organisation Le Garage. Les fonds préalablement recueillis par la première association ont donc été transférés à l'organisation précitée. L'ensemble de ces dons ont atteint un montant total de **29 448 euros**.

Deux opérations d'urgence sanitaire ont été mises en place dans le cadre du projet Wallah We Care :

- Nous avons tout d'abord bénéficié du don d'un camion de pompier ainsi que d'un camion de premier secours par la ville de Lyon, Wallah We Can a pris en charge l'acheminement et le marquage de ces camions.
- Nous avons également récupéré, par l'intermédiaire de l'association CSI Canada (Collaboration Santé Internationale), **un conteneur de matériel médical**. Wallah We Can a pris en charge l'expédition de ce conteneur depuis le Canada.



Le camion de pompier et le camion de premier secours

Ces deux actions ont nécessité un investissement de **16,086,10 euros**.
 Le projet Wallah We Care dispose actuellement de **13,361,90 euros** pour ses actions futures.

Nos passages médias



Passage radio Express FM



Passage TV TV5 Monde



Article du Le petit journal



Article du journal l'instant



Les dépenses

Dons collectés

Sources des dons	Montant
Tunisie Demain Jasmin	20 000, 00€
Collecte Helloasso	8 818, 00€
Don libre	630,00€
TOTAL	29 448,00€

Dépenses passées

Investissements	Montant
Transport camions pompiers	-2 293,50€
Marquage camions pompiers	-445,00€
Batterie + frais de bouche chauffeur	-534,00€
Conteneur (vir CSI Canada)	-12 803,60€
Frais de virement - Org. Le Garage	-10,00€
TOTAL	-16 086,10€

Montant restant	13 361,90€
------------------------	-------------------



Liste des donateurs

Date	Montant	Moyen de paiement	Nom	Prénom
8/13/21 21:53	10,00€	Carte bancaire	Kanté	Sandrine
8/12/21 19:14	35,00€	Carte bancaire	Anonyme	Hajer
8/12/21 11:39	10,00€	Carte bancaire	Lucien	Elise
8/11/21 20:38	20,00€	Carte bancaire	Anonyme	seif
8/11/21 13:45	10,00€	Carte bancaire	Nawal	Malek
8/10/21 21:44	750,00€	Carte bancaire	Lotfi	Wallahwecan
8/9/21 21:12	50,00€	Carte bancaire	Gharbi	Adel
8/9/21 15:24	50,00€	Carte bancaire	Ouannassi	Heidi
8/9/21 11:32	30,00€	Carte bancaire	BENBRAHIM	Céline
8/7/21 23:00	100,00€	Carte bancaire	Khelifi	Zémorda
8/6/21 15:40	10,00€	Carte bancaire	Anonymous	Anonym
8/6/21 08:52	10,00€	Carte bancaire	Gigante	Lise
8/5/21 11:13	10,00€	Carte bancaire	MERPIT	DANIELLE
8/3/21 23:31	50,00€	Carte bancaire	kramti	emna
8/3/21 18:59	40,00€	Carte bancaire	Gomri	Hend
8/3/21 18:52	20,00€	Carte bancaire	Godiris	Sofia
8/3/21 17:24	10,00€	Carte bancaire	Ben harrath	Hatem
8/3/21 11:52	3,00€	Carte bancaire	Adouni	Chahine
8/3/21 10:34	50,00€	Carte bancaire	Mahmoud	Nour
8/3/21 09:23	20,00€	Carte bancaire	Khadir	Ghita
8/3/21 08:44	100,00€	Carte bancaire	Anonyme	Bilel
8/2/21 23:54	10,00€	Carte bancaire	Khalfa	Yveline
8/2/21 21:32	10,00€	Carte bancaire	Khalifa	Imen
8/2/21 19:34	20,00€	Carte bancaire	CAZAU	Dominique
8/2/21 14:38	100,00€	Carte bancaire	MAHFOUDHI	Margaret
8/2/21 12:48	10,00€	Carte bancaire	Sbaa	Mehdi
8/2/21 10:58	50,00€	Carte bancaire	Derbal	Lotfi
8/2/21 10:54	10,00€	Carte bancaire	Kamoun	Hedi
8/2/21 10:21	400,00€	Carte bancaire	Petit Latrous	Nathalie
8/2/21 09:42	100,00€	Carte bancaire	Anonyme	Aicha
8/2/21 06:46	20,00€	Carte bancaire	Laurence Mansouri	Aurore
8/1/21 23:03	100,00€	Carte bancaire	Anonyme	fouad
8/1/21 18:57	100,00€	Carte bancaire	SFAR gandoura	Mehdi
8/1/21 10:26	20,00€	Carte bancaire	Kouchti	Samia
8/1/21 08:57	50,00€	Carte bancaire	Driouech	Solene
8/1/21 01:13	20,00€	Carte bancaire	Antunes	David
7/31/21 17:46	10,00€	Carte bancaire	Chakroun Rezig	Iman
7/31/21 17:03	30,00€	Carte bancaire	Hamdaoui	Basma

7/31/21 15:30	1 500,00 €	Carte bancaire	Renault	Olivier
7/31/21 15:21	1 600,00 €	Carte bancaire	Ben amara	Henda
7/31/21 13:06	10,00€	Carte bancaire	Trabelsi	Camilya
7/31/21 12:33	30,00€	Carte bancaire	Hichour	Amel
7/31/21 12:11	100,00€	Carte bancaire	Mchela	Nour
7/30/21 21:05	50,00€	Carte bancaire	Zeghidi	Jamel
7/30/21 17:57	100,00€	Carte bancaire	Rebaa	Mariem
7/30/21 11:30	10,00€	Carte bancaire	BEYRAGUED	AZZ-EDDINE
7/30/21 9:32	5,00€	Carte bancaire	Alouani	Linda
7/30/21 8:39	50,00€	Carte bancaire	Amsaghri	Nadira
7/30/21 7:33	20,00€	Carte bancaire	Belhaj	Essmahene
7/30/21 6:34	10,00€	Carte bancaire	DJIBRIL	Marwa
7/30/21 5:47	100,00€	Carte bancaire	FRIH LUYCKX	Hela
7/30/21 1:13	200,00€	Carte bancaire	Ben amara	Radhia
7/30/21 0:59	100,00€	Carte bancaire	Ben amara	Dora
7/30/21 0:24	10,00€	Carte bancaire	Lazrak	Jehan
7/30/21 0:11	20,00€	Carte bancaire	CLEMENT	Amandine
7/29/21 23:41	10,00€	Carte bancaire	Anonyme	Fatima
7/29/21 22:32	50,00€	Carte bancaire	Boulaabi	Arwa
7/29/21 21:52	40,00€	Carte bancaire	Gho	Ani
7/29/21 20:44	50,00€	Carte bancaire	Anonyme	Sonia
7/29/21 20:09	50,00€	Carte bancaire	DJEZIRI	Fatinn
7/29/21 20:08	50,00€	Carte bancaire	Lahbib	Maha
7/29/21 15:37	5,00€	Carte bancaire	belghith	iheb
7/29/21 15:32	10,00€	Carte bancaire	Nedjar	Mounia
7/29/21 13:54	10,00€	Carte bancaire	hassaine	Myriam
7/29/21 13:35	10,00€	Carte bancaire	Haffad	Younes
7/29/21 13:26	5,00€	Carte bancaire	Anonyme	Rim
7/29/21 13:12	5,00€	Carte bancaire	RATIBOU	Zahrmina
7/29/21 10:25	20,00€	Carte bancaire	Kar	Karim
7/29/21 8:41	45,00€	Carte bancaire	Anonyme	Delphine
7/29/21 0:04	10,00€	Carte bancaire	Satouri	Moine
7/28/21 23:33	20,00€	Carte bancaire	Bellier	Theo
7/28/21 21:54	20,00€	Carte bancaire	Toumi	Inès
7/28/21 21:05	10,00€	Carte bancaire	Anonyme	Helene
7/28/21 20:55	20,00€	Carte bancaire	Anonyme	Dora
7/28/21 20:34	10,00€	Carte bancaire	Anonyme	Linda
7/28/21 20:26	2,00€	Carte bancaire	Jouini	Hedi
7/28/21 20:20	100,00€	Carte bancaire	Sbouri	Hammadi
7/28/21 20:00	20,00€	Carte bancaire	Hmaidi	Saloua
7/28/21 20:00	10,00€	Carte bancaire	Ledru	Issam
7/28/21 19:39	150,00€	Carte bancaire	Laraba	Asma

7/28/21 19:25	20,00€	Carte bancaire	Seghrouchni	Yamina
7/28/21 19:11	8,00€	Carte bancaire	Abdelaziz	Inès
7/28/21 18:52	20,00€	Carte bancaire	Lahouel	Salma
7/28/21 18:04	10,00€	Carte bancaire	Belhadj	Fourat
7/28/21 17:39	50,00€	Carte bancaire	Mathlouthi	Moufida
7/28/21 17:36	20,00€	Carte bancaire	Fadhlaoui	Sonia
7/28/21 17:35	100,00€	Carte bancaire	Mathlouthi	Inès
7/28/21 14:42	50,00€	Carte bancaire	Sassi	Ahlem
7/28/21 13:19	50,00€	Carte bancaire	Anonyme	Inès
7/28/21 12:19	50,00€	Carte bancaire	TOUHAMI	Haymen
7/28/21 12:10	30,00€	Carte bancaire	Gargouri	Sarah
7/28/21 11:15	10,00€	Carte bancaire	Lachaal	Sarah
7/28/21 10:54	50,00€	Carte bancaire	Trad	Samia
7/28/21 10:35	5,00€	Carte bancaire	Morel	Kim
7/28/21 10:21	200,00€	Carte bancaire	Sioud	Samah
7/28/21 9:48	100,00€	Carte bancaire	Guellaty	Sofia
7/28/21 2:58	20,00€	Carte bancaire	mejit	fadila
7/28/21 1:25	20,00€	Carte bancaire	BOUSNINA	Mohamed
7/27/21 23:57	5,00€	Carte bancaire	Dahmene	Fatiha
7/27/21 23:56	10,00€	Carte bancaire	Pradelou	Florence
7/27/21 23:49	40,00€	Carte bancaire	Malouche	Yasmine
7/27/21 23:14	10,00€	Carte bancaire	Selmi	Iman
7/27/21 23:09	20,00€	Carte bancaire	Bejaoui	Sarah
7/27/21 23:02	10,00€	Carte bancaire	KHACHEB	Chaouki
7/27/21 22:58	10,00€	Carte bancaire	Anonyme	sara selma
7/27/21 22:23	10,00€	Carte bancaire	Anonyme	Laetitia
7/27/21 22:22	5,00€	Carte bancaire	Meb	Sam
7/27/21 22:13	20,00€	Carte bancaire	Tabaï	Adel
7/27/21 22:10	10,00€	Carte bancaire	Dhraief	Sandès
7/27/21 21:49	100,00€	Carte bancaire	Khediri	Mounir
7/27/21 21:41	50,00€	Carte bancaire	Gharbi	Sana
7/27/21 21:22	100,00€	Carte bancaire	Dridi	Yousr
7/27/21 21:11	100,00€	Carte bancaire	Bouflija	Amira
7/27/21 21:03	100,00€	Carte bancaire	Ben Hassine	Azza
7/27/21 21:03	100,00€	Carte bancaire	Ben romdhane achek	Chaima
7/27/21 20:59	50,00€	Carte bancaire	Trabelsi	Sabrina
7/27/21 20:36	50,00€	Carte bancaire	KHEMIRI	Diea
7/27/21 20:01	10,00€	Carte bancaire	Ducoudray	Marie Hélène
7/27/21 17:39	100,00€	Carte bancaire	Anonyme	Lisa
TOTAL	8 818,00 €			

Virements reçus Wallah We Care

Relevé	Date d'opération	Date de valeur	Opération	Montant	Servic
	01/09/2021	01/09/2021	VIR SEPA RECU /FRM LEMONWAY SAS /EID LEWSCTU903887 /RN	2 408,00	PA
✓	31/08/2021	31/08/2021	VIR SEPA RECU /FRM ASS TUNISIE DEMAIN JASMIN DE L /EID	10 000,00	PA
✓	31/08/2021	31/08/2021	VIR SEPA RECU /FRM ASS TUNISIE DEMAIN JASMIN DE L /EID	10 000,00	PA
✓	24/08/2021	24/08/2021	VIR SEPA RECU /FRM SAS UTICA /EID OPERATION SOLIDARITE	630,00	PA
✓	11/08/2021	11/08/2021	VIR SEPA RECU /FRM LEMONWAY SAS /EID LEWSCTU849074 /RN	6 410,00	PA

Facture - transport camions pompiers

2AI EXPRESS

Référence : 2022-001DE
Date : 03/01/2022
Échéance : 03/04/2022

Devis n° 2022-001DE

Objet : Soutien Crise Sanitaire Tunisie (WallahWeCcan)

Prestations

Description	Qté.	Prix	Montant
Mise a disposition de 2 chauffeurs prise en charge de 2 véhicules a Lyon - Immatriculation des véhicules : * 812 ARZ 69 * 2304 SK 69	2	850,00 €	(1) 1 700,00 €
Dépose des véhicules au port de marseille (attente coordonnés du transitaire)			
Frais divers (G.O et Péages Autoroutes)	1	385,00 €	(1) 385,00 €
		Sous-total HT	2 085,00 €
		Total taxes	208,50 €
		Total TTC	2 293,50 €

Détail des taxes

ID	Nom	Taux	Total
1	TVA FR 0,1 %	10,0 %	208,50 €

Lu et approuvé

Le client

Nom : _____ Lieu et date : _____

Signature : _____

2AI EXPRESS | 35 bis RUE JACQUES DUCLOS | FR-91120 PALAISEAU
T. +33 6 68 32 55 55 | M. +33 6 68 32 55 55 | b.zouhaier1@gmail.com
TVA FR55898061387 | S.A.SU au Capital de 2 000.00 € | Siret 898061387 | NAF 4932z

2AI EXPRESS

1/1

Virement - achat batterie et frais de bouche chauffeur



Avis d'opération de virement

*Compte-rendu de votre ordre n° 077087
enregistré le 03/02/2022 à 09:47*

Imprimé le 03/02/2022 à 09:47

Montant	534,00 EUR
Date demandée	03/02/2022
Etat	Crédit effectué

COMPTE A DEBITER

Compte	10401 000213967 01 C/C CONTRAT PERSONNEL GLOBAL M OU MME ZOUHAIER BENHAMADI CIC MASSY PALAISEAU
Intitulé	VIR INST VEHICULE POMPIER

BENEFICIAIRE A CREDITER

Compte	CR CENTRE EST - DECINES FRATERNITE FR76 1780 6009 7304 1148 1993 583 CREDIT AGRICOLE BIC : AGRIFRPP878
Motif	AVANCE
Référence	VK20341TAKY4MM01

Les informations incluses dans le présent compte-rendu sont de nature confidentielle et sont à l'usage exclusif du donneur d'ordre.

Toute reproduction partielle ou totale de quelque manière ou procédé que ce soit ne saurait engager la responsabilité de la banque.

Facture - marquage camions pompiers



EURL VISUALCOMM

☎ 0661814804
service.facturation@marquage-pub-lyon.com
SCI LA SOIE 11/13 Avenue
du Bataillon Carmagnole Liberté
Bureau 305
69120 VAULX EN VELIN
FRANCE

Du 14/01/2022
Etablie en Euro
Numéro FAC000465

1/2

Facture

Client: 000377 - Zouhaier BENHAMADI
(wallah we can, véhicules de soins)

Zouhaier BENHAMADI
FRANCE

(wallah we can, véhicules de soins)

Désignation	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	% TVA
Devis N° DEV000751 du 08/11/2021						
MAR_000000000000045 Forfait ,marquage publicitaire véhicule Utilitaire Utilitaire TYPE Renault G pompier Marquage publicitaire logo sur portière Droite / Gauche et suppression des adhésifs existant Incluant: Intégration graphique (3 BAT) Impression de vos éléments adhésifs sur vinyle polymère (impression HD 6 couleurs) Pose de vos éléments adhésifs (Conforme à la maquette sélectionnée)	1,00	UNI	245,00		245,00	20,00
MAR_000000000000045 Forfait ,marquage publicitaire véhicule Utilitaire Utilitaire TYPE véhicule pompier Renault Master Pompier Marquage publicitaire logo sur portière Droite / Gauche Incluant: Intégration graphique (3 BAT) Impression de vos éléments adhésifs sur vinyle polymère (impression HD 6 couleurs) Pose de vos éléments adhésifs (Conforme à la maquette sélectionnée)	1,00	UNI	200,00		200,00	20,00

A reporter: 445.00

Facture payée au CSI Canada



**COLLABORATION SANTÉ
INTERNATIONALE**

1001, chemin de la Canardière
Québec (Québec)
G1J 5G5

Client: 21627068084

WALLAH WE CAN FRANCE
IMEN JABEUR PRÉSIDENTE
8 RUE SINGER
75016 PARIS FRANCE

FACTURE

DATE
16/08/2022

N°/NO
4875

Référence : CONTENEUR HLBU 288 013 1

Expédier à :
CENTRE HOSP. UNIVERSITAIRE
HEDI CHAKER DE SFAX
TUNISIE

	DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIN	TOTAL
40	VOTRE CONTRIBUTION	1	16500.00	16 500.00
	# CONTENEUR HLBU 288 013 1			
	61.7 MÈTRES CUBES, 8355 KILOS			
	MATÉRIEL MÉDICAL			
	ENVOI 30 MARS 2022			
	AUCUNE TAXE APPLICABLE			
	NEQ: 1142154104			

Documents de réception des dons

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
و.ت.ن/ م إن / هـ

تونس في
14 جوان 2022


مقرّر

إنّ وزير الصحة،
بعد الإطلاع على القانون عدد 63 لسنة 1991 المؤرخ في
29 جويلية 1991، المتعلق بالتنظيم الصحي وخاصة الفصل 31 منه،
وعلى مراسلة الإدارة العامة للهياكل الصحية العمومية عدد
د/20/2022/05000000/0000729 بتاريخ 12 ماي 2022 وعلى
الوثائق المرفقة به،
وعلى رأي اللجنة الفنية الإستشارية المكلفة بالنظر وإبداء الرأي في
مطالب التراخيص في قبول الهبات والوصايا المنعقدة بتاريخ 10 ماي
2022 للنظر في الهبة المقدمة من جمعية Collaboration Santé
Internationale (CANADA) En collaboration avec
l'association Wallah we can (TUNISIE).

قرّر ما يلي:

الفصل الأول: يرخص للمستشفى الجامعي الهادي شاكر
بصفاقس في قبول:
- أسرة طبية وحشايا،
- تجهيزات ومستلزمات طبية مختلفة.
وفقا لما هو مبين بجدول الإرسال المشار إليه أعلاه وبالوثائق المرفقة به،
وذلك بعنوان هبة.


الفصل 2: يتعين إخضاع التجهيزات والمستلزمات الطبية
المرخص في قبولها إلى عملية معاينة من قبل المصالح المختصة قبل
وضعها حيز الإستغلال.



الفصل 3: تتم إجراءات التسريح الديواني من قبل مصالح الإدارة
المركزية لوزارة الصحة والتي تتسلم الهبة بصفة مباشرة.

الفصل 4: يتعين ترسيم التجهيزات والمستلزمات الطبية المرخص
في قبولها بجدول الجرد الخاص بالمؤسسة الصحية والتي يتم تحيينها
للغرض.

وزير الصحة
عن وزير الصحة
فطومة الحادي
الهيام
محرر



تونس في

28 ديسمبر 2022

الجمهورية التونسية

وزارة الصحة

و.ت.ن/ م إن / هـ

مقرّر

إنّ وزير الصحة،

بعد الإطلاع على القانون عدد 63 لسنة 1991 المؤرخ في 29 جويلية 1991،
المتعلق بالتنظيم الصحي وخاصة الفصل 31 منه،
وعلى جدول إرسال الإدارة العامة للهياكل الصحية العمومية عدد
د/20/2022/05000000/0001756 بتاريخ 19 ديسمبر 2022 وعلى
الوثائق المرفقة به،

وعلى مقرر وزير الصحة المؤرخ في 30 مارس 2022،

قرّر ما يلي:

- الفصل الأول:** يرخص للمستشفى المحلي بمكثّر في قبول سيارة اسعاف نوع
Renault Master ذات العدد الرتبي في النوع VF1FDBUH636242514
وفقا لما هو مبين بجدول الإرسال المشار إليه أعلاه وبالوثائق المرفقة به، وذلك بعنوان هبة.
- الفصل 2:** يتعين إخضاع سيارة الإسعاف المرخص في قبولها إلى عملية معاينة من
قبل المصالح الفنية المختصة قبل وضعها حيز الإستغلال.
- الفصل 3:** تتم إجراءات التسريح الديواني من قبل مصالح الإدارة المركزية لوزارة الصحة
والتي تتسلم الهبة بصفة مباشرة.
- الفصل 4:** يلغى هذا المقرر ويعوض مقرر وزير الصحة المؤرخ في 30 مارس 2022.

وزير الصحة
الهيام كبريجم



تونس في
10 ديسمبر 2021


الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
و.ت.ن/ م إن /هـ

مقرّر

إنّ وزير الصحة،
بعد الإطلاع على القانون عدد 63 لسنة 1991 المؤرخ في
29 جويلية 1991، المتعلق بالتنظيم الصحي وخاصة الفصل 31 منه،
وعلى جدول إرسال الإدارة العامة للهياكل الصحية العمومية عدد
د/20/2021/05000000/0001463 بتاريخ 08 ديسمبر 2021
وعلى القوائم المرفقة به،
وعلى رأي اللجنة الفنية الإستشارية المكلفة بالنظر وإبداء الرأي في
مطالب التراخيص في قبول الهيئات والوصايا المنعقدة بتاريخ 08
ديسمبر 2021 للنظر في الهبة المقدمة من Association
'WALLAH WE CAN

قرّر ما يلي:

الفصل الأول: يرخص في قبول تجهيزات ومستلزمات طبية
وفقا لما هو مبين بجدول الإرسال المشار إليه أعلاه وبالقوائم المرفقة به،
وذلك بعنوان هبة.
الفصل 2: يتم لاحقا تخصيص التجهيزات والمستلزمات الطبية
المرخص في قبولها لفائدة هياكل صحية عمومية راجعة بالنظر لوزارة
الصحة.
الفصل 3: يتعين إخضاع التجهيزات والمستلزمات الطبية
المرخص في قبولها إلى عملية معاينة من قبل المصالح المختصة قبل
وضعها حيز الإستغلال.


وزير الصحة
علي المرابط



الفصل 4: تتم إجراءات التسريح الديواني من قبل مصالح
الإدارة المركزية لوزارة الصحة والتي تتسلم الهبة بصفة مباشرة.
الفصل 5: يتعين ترسيم التجهيزات والمستلزمات الطبية
المرخص في قبولها بجدول الجرد الخاصة بالهياكل الصحية المرخص
لها والتي يتم تحيينها للغرض.

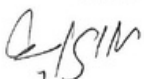
وزير الصحة

علي المرابط



TABLEAU DE DISTRIBUTION DE DON DE L'ASSOCIATION « Wallah we can »

Désignation des équipements livrés	EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUEL - TENUES - FOURNITURES CONSOMMABLE MEDICALE - PAPIER MEDICAL GENERAL		POUBELLES DE VACCINATION DE DIFFERENT FORMATS ET COULEURS/ UNITES	CONCENTRATEUR/ UNITES
	Nbre de cartons	Nbre de palettes	unités	unités
HOPITAL REGIONAL DE BIZERTE	36	0	9	0
HOPITAL REGIONAL DE KAIROUAN	43	0	18	1
HOPITAL HUNIVERSITAIR HEDI CHAKER SFAX	97	0	3	1
HOPITAL REGIONAL DE MENZEL BOURGUIBA	31	0	11	0
HOPITAL REGIONAL DE SILIANA	26	0	0	0
HOPITAL HUNIVERSITAIR F BOIURGUIBA MONASTIR	61	0	0	0
HOPITAL HUNIVERSITAIR DE MAHDIA	44	0	188	0
HOPITAL HUNIVERSITAIR F HACHED SOUSSE	7	2	104	0
CENTRE DE MATERNITE DE TUNIS	55	0	30	0
HOPITAL REGIONAL DE MAHRES	25	0	2	0
HOPITAL DE JEMMEL	4	0	0	0
Total livrés	429	2	363	2




**Le Directeur Général
des Structures Sanitaires Publiques
Docteur Naoufel SOMRANI**



DON ASSOCIATION Wallah We Can

HR Bizerte

Article	HR Bizerte		RECU	
	Unité	Carton	Unité	Carton
BLOUSE, RÉUTILISABLE, MANCHES LONGUES, MANCHETTE ÉLASTIQUE, COL ET CRAVATE À LA TAILLE. COTON/POLY. TAILLE XL UNIVERSELLE (CONVIENT 1X-2X-3X).	50	1	0	0
Combinaison, MANCHES LONGUES, MARQUES/COULEURS ASST. TAILLE REG/LG/UNIVSL	150	1	0	0
FOURNITURES CONSOMMABLE MÉDICALES RESPIRATOIRES, Y COMPRIS TUBE RESPIRATOIRE, CANULE NASALE, MASQUE À OXYGÈNE, NÉBULISEURS, ETC.	13	13	0	0
MASQUE CHIRURGICAL N95 - Marque Honeywell	1200	6	1200	06
MASQUES CHIRURGICALS N95	20	2	0	0
	20	1	0	0
	24	1	0	0
	500	2	1000	02
MASQUES CHIRURGICALS- Qualité medical et dentiste	14000	28	0	0
MASQUES CHIRURGICALS- Qualité medical et dentiste- 3 Plies	8000	4		
MASQUES EN tissus LAVABLES RÉUTILISABLES	1250	5		
PAPIER MÉDICAL GÉNÉRAL	200	1		
POUBELLES VACCINATION MARQUE SHARP RECIPIENTS DE CONTENANTS D'OBJETS POINTUS	30	30		
Tenue de bloc: ASSORTISSEMENTS DE BLOUSES - DRAPS - PAPIER DE TABLE - MANTEAUX DE LABORATOIRE	24	24		
TOTAL		119		

Ayari Rochdi
 Tel: 56 193 236
 VL: 20.153.224

الجمهورية التونسية
 وزارة الصحة العمومية
 مستشفى الجهوي بالقيروان

DON ASSOCIATION WallahWe Can

HR BIZERTE

Article	Nbre de Pièces	Nbre de cartons	Article	Nbre de Pièces	Nbre de cartons
circuit	50	1	sur blouse 16*10	160	1
Papier 03 plies	100	1	divers circuits	01 carton	
drap jetable (enfants)	1000	1	divers filtres et circuits	01 carton	
masque à usage unique	12	1	poubelle noire grand format	5	1
rouleau respiratoire	1	1	poubelle jaune grand format	4	
papier rouleau	12	1	poubelle moyen format (rouge)	4	
tissu blanc	200	2	recipient chimique (poubelle labo)	16	1
100 paires sur chaussure	100	1	masque FFP2 KN95	2000	1
gant plastic vert	144	1			
sur blouse jetable	480	4			
sur blouse isolation	100	1			
drap jetable (enfants)	90	1			
drap jetable (enfants)	120	1			
sur blouse jetable labo	50	1			
sur blouse tissu bleu clair	72	1			
sur blouse jetable(carton de 100 pi	200	2			
sur blouse jetable	5	1			
divers EPI	1 carton				

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
مستشفى الجامعي ابن الجزار بالقيروان

ورسـل استلام هبة

في إطار معاضدة جهود المستشفى الجامعي ابن الجزار بالقيروان
لمجابهة مرض كورونـا المستجد وتوفير الامكانيات الضرورية .

اسم المتبرع ولقبه . . . Association Wallah We Can . . .
المؤسسة : . . . المستشفى الجامعي ابن الجزار . . .
الهبة : . . . 1400 . . . Masque . ch N 95 masque honeywell . . .
155 . 21850 . Masque . CH . (. bavettes) . . .
156 . 40 Circint . patient AD . . .
157 . 58 SURBLOUSES . . .
158 BLOUSES . CH . . .
159 . 1000 San . chaussures . . .

Hôpital Ibn el Jazzar - Kairouan

Le directeur

signé : Med Ali Hamdi

تاريخ تسلم الهبة : 03 / 03 / 2022

DR. AMIN MANSOUR
Pharmacie

الجمهورية التونسية
وزارة الصحة
مستشفى الجامعي ابن الجزار بالقايروان

ورسل استلام هبة

في إطار معاضدة جهوز المستشفى الجامعي ابن الجزار بالقايروان
لمجابهة مرض كورون المستجد وتوفير الامكانيات الضرورية .

- اسم المتبرع ولقبه . . . Association. Wallah. We can . . .
 المؤسسة : . . . المستشفى الجامعي ابن الجزار . . .
 الهبة : . . . 01 - 56 - 56 - 01 - 01 . . .
 01 - 03 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 02 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 06 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 40 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 50 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 20 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 06 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 01 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 01 - 01 - 01 - 01 . . .
 01 - 01 - 01 - 01 - 01 . . .

تاريخ تسلم الهبة : 01/03/2022
 Hôpital Ibn el Jazzar - Kairouan
 Le directeur
 M. Med Ali Hamdi
 Hôpital Ibn el Jazzar - Kairouan
 Saïda Kraïem
 Magasinière



République Tunisienne
Ministère de la Santé

15 / 2022
03

وصل تسلّم هبة

DON ASSOCIATION Wallah We Can		
HOP FATTOUMA BOURGUIBA MONASTIR المستشفى الجامعي فطومة بورقيبة بالمنستير		
Designation	RECU	
	Unité	Carton
16 cartons marqués chir (16 x 500)	8000 ps	16
01 carton couche		01
01 carton / Blouse et divers (Epi)		01
01 carton Sur Blouse Blanc	100 ps	01
01 carton Sur Blouse (des ps)	200 ps	01
02 cartons papier 3 plis (300 x 2)	100 ps	02
02 cartons (p.f) papier		02
08 Rouleaux Rouleau Table d'exam (12 x 8) = 96 ps		08
serviette (400) en tissu	400 ps	01
01 carton compresse		01
05 cartons marque chir (5 x 200) = 1000		05
01 carton sur Blouse		01
02 cartons Sur boîte		02
01 carton Sur Blouse		01
02 cartons couche		02
02 Rouleaux papier Table examen (02 Rouleau)		
04 cartons couche (Ska maternité)		04
01 Rouleau de papier		01
01 carton (exnu tout)		01
TOTAL		

NOM ET PRENOM Nasreddine Ayari

VEHICULE N° 179 فيج 1239

TEL 98 977 189



République Tunisienne
Ministère de la Santé

DON ASSOCIATION Wallah We Can		
EPS MAHDIA		
Article	RECU	
	Unité	Carton
Masque KN95	2600	13
Masque non médical	10000	05
Masque chirurgical	5000	10
Sur Blouse (Bleu)	200	02
Sur Blouse	100	01
Sur Blouse Surgical Green	28	01
Carton Sur Blouse (P11331)	1	01
Carton EPI (Sur Blouse)		01
Papier hygienique	200x	02
Sur Blouse	150	01
Poubelle moyen format (Rouge)	08	01
Poubelle grand format (Jaune)	05	01
collecteur d'épingle (Rouge)	10	01
Recipient Produit Chimique	13	01
collecteur d'épilles (transparent)	20	02
collecteur d'épilles (P.F) Rouge	120	01
Poubelle Rouge	12	01
distors circuit - (Pap - oxymeter -)		01
Smith medical (adult) - Portex		01
Rouleau Papier	48	04
08 paquet sur Blouse / 01 paquet drap / 01 paquet		01
Valeur n° 20 358 240	coiffe	TOTAL 52 cartons

Haya Felhi
4/3/2022





**DON ASSOCIATION WALLAH WE CAN
CENTRE DE MATERNITE ET DE NEONATOLOGIE DE TUNIS**

Article	Unité	Carton
Masque chirurgical N95 –Marque Honeywell	1200	06
Masque chirurgical-qualité médical et dentiste	14000	28
Masque chirurgical- qualité médicale et dentiste-3 Plies	8000	04
Poubelle	0	0
Poubelle vaccination marque Sharp récipients de contenants d'objets	30	03
BLOUSE DE BLOC POUR PATIENTE EN TISSU		
Surblouse bleue	50	01
Papier rouleau	100	01
Surblouse Blanche	36	03
Surblouse	100	01
Surblouse bleue pour bébé	440	01
Surblouse violet	150	01
Draps jetable	30	01
Tenue de bloc (bleu)	40	01
Draps 2 plies (blanc)	28	01
Blouse chirurgicale (jaune)	200	02
	50	01

Centre de Maternité et de
Neonatalogie de Tunis
Chef de Service des
Stocks
Signature: OUMDHANI Samir

Centre de Maternité et de
Neonatalogie de Tunis
Dr. Kamel JAMAI
Chef de Service Pharmacie

Centre de Maternité et de Néonatalogie de Tunis
Le Directeur Général
BEN AMMAR JAMEL

U. el Yaman Smis



Don Association wallah we can

2022 24 27 2022

Ben yahia

المستشفى الجهوي المحترس
شارع البحتري 3060 - المحترس
الهاتف : 74 466 188 / الفاكس : 74 290 012



[Handwritten signature]

وصل تسليم و تسليم ربية

الإطلاع على القانون عدد 63 لسنة 1991 المتعلق في 29 جويلية 1991
تعلق بالتنظيم الصحي وخاصة الفصل 31 ملغ

أقر السيد (د)

عبد الرزاق با يحيى
ممثل المستشفى الجهوي بالمحترس

لم هبة مودعة من قبل السيد:
08 cartons de 200 pcs... F.F.P.2 (1600 pcs) / 04 cartons. mar... (2000 pcs)
06 cartons. de 200 pcs. mar... / 01 carton. couche
01 de lte. / 01 carton. couche. adulte + draps en papier
01 carton. papier essai bñt / 02 regis box /
01 carton de 3000 pcs. mar...





Québec, le 30 mars 2022

Consignataire : MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE QUÉBEC

E/S: DR. INES FERDI
1067, RUE SUZOUDE
MONTREAL - QUÉBEC

Téléphone : 421656051304
Courriel : ines.ferd13@mcgill.ca

sur la ligne concernée.

La valeur des biens est indiquée

Compteur : H430 288 013 1
Série : 904943

Code S.H. stat Canada : 9807.00.00

HOPITAL UNIVERSITAIRE
Hédi Chaker - SFAX
18 OCT 2022
No. 11111111111111111111

المستشفى الجامعي
المعهد العالي
المعهد العالي
المعهد العالي

BÉNÉFICIAIRE : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE HEDI CHAKER DE SFAX

NO	ITEM	DESCRIPTION	MARQUE	SERIE	ORIGINE	P3	M3	KG	\$ CAN.
1-10	MCX	LITS D'HOPITAL ELECTRIQUES - (x 10)	BERTEC		USA	344,00	9,74	2000,00	10 000,00 \$
11-20	MCX	MATRIAS (pour lits d'hôpital) - (x 10)	DAUPHIN		CAN	120,00	3,40	170,00	200,00 \$
21-23	MCX	TABLES D'EXAMEN: Fournitures médicales, instruments de chirurgie, ambus, articles en acier inoxydable - (x 3)			CAN	72,00	2,04	330,00	1 050,00 \$

Téléphone : 418 523 6066
TUNISIEN: 99 61
001-55-76
Hédi Chaker SFAX
HOPITAL UNIVERSITAIRE
HEDI CHAKER DE SFAX

Courriel : hedi@chaker.sfax.tn
1/4
CHAKER HEDI
Directeur Général
ADELY MANDHER





26-27	MCX	FORTE-SER: literie, fournitures médicales, culottes d'incontinence pour enfants, serviettes - (x 2)			CAN	10,00	0,28	118,00	100,00 \$
28	MCX	SER: culottes d'incontinence pour enfants, chemises pédiatriques - (x 2)			CAN	6,00	0,17	21,00	200,00 \$
28-63	MCX	MEUBLE DE RANGEMENT EN ACIER INOXIDABLE: Bassins, urinoires et literie d'hôpital			CAN	24,00	0,68	86,00	500,00 \$
64-84	MCX	GANTS DE PROTECTION - (x 35)	MEDIGUARD		USA	56,00	1,59	267,00	700,00 \$
85-95	MCX	CHAISES EMPILABLES (pour salles d'attente) - (x 21)			CAN	25,00	0,71	118,00	525,00 \$
95	MCX	CHAISES ROULANTES PLIANTES - (x 11)	ORTHOFAB		CAN	55,00	1,56	209,00	550,00 \$
97-99	MCX	CHAISE ROULANTE	ORTHOFAB		CAN	10,00	0,28	38,00	25,00 \$
100-109	MCX	CIVIERES - (x 3)	STRYKER		USA	105,00	2,97	306,00	1 500,00 \$
110	MCX	COMMODES: Fournitures médicales, culottes d'incontinence pour enfants, literie d'hôpital - (x 10)			CAN	100,00	2,83	475,00	500,00 \$
111	MCX	INCUBATEUR DE TRANSPORT, MOD. : EI-500: literie, culottes d'incontinence pour enfants	DRAGER		USA	18,00	0,51	108,00	275,00 \$
112	CTN	DEFIBRILLATEUR, MOD. : LIFEPAK 20	MEDTRONIC	30946698	USA	1,00	0,03	7,00	250,00 \$
113	CTN	OXYMETRES DE POULS, MOD. : RAD 8	MASIMO	M76379	USA	1,00	0,03	2,00	75,00 \$
114	CTN	OXYMETRES DE POULS, MOD. : NPE	P-B	G03860538	USA	1,00	0,03	1,00	75,00 \$
115	CTN	ENSEMBLES D'OPTO-OPHTALMOSCOPE (x 5 unités)	W.A.		USA	2,00	0,06	11,00	625,00 \$
117-119	MCX	POMPES VOLUMETRIQUES, MOD. : 6201 (x 4 unités)	BAKTER	14081775FA; 14081820FA	USA	2,00	0,06	22,00	50,00 \$
120	MCX	MONITEURS DE SIGNES VITAUX AVEC SUPPORT - (x 3)	W.A.	JA074651; JA093083; JA067349	USA	9,00	0,25	41,00	225,00 \$
121-127	MCX	ECHOGRAPHIE, x 3 SONDES, MOD. : IE33	PHILIPS	02RDGY	USA	18,00	0,51	166,00	800,00 \$
128	CTN	INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, FOURNITURES D'ORTHOPEDIE, FOURNITURES MEDICALES - (x 7)			CAN	17,00	0,48	61,00	525,00 \$
129	MCX	BANC DE TRANSFERT	DRIVE		USA	4,00	0,11	5,00	35,00 \$
130	MCX	MARCHE-PIED AVEC ANSE			CAN	2,00	0,06	6,00	25,00 \$
	MCX	PLANCHE DE BAIN			CAN	2,00	0,06	2,00	25,00 \$

Téléphone : 468 527 6455
TUNISIE (91) 208 013 1
70208 30
AV

Telecopieur : 468 522 5630
Chaker - Stax
ABDO

Courriel : cs@siguelab.com - 2/4
Directeur Général
ABDO



138	MCX	CANNES QUADRIPODES - (x 4) TIGES À SOLUTION SUR ROULETTES - (x 3)	PHILIPS	B069TQ	CAN	2,00	0,06	3,00	100,00 \$
139-148	MCX	ÉCHOGRAPHIE, x 3 SONDES, MOD. : IR33 CANNES - (x 10)	LUMEX		CAN	6,00	0,17	20,00	105,00 \$
149-150	MCX	PAIRS DE BÉQUILLES - (x 2)	LUMEX		USA	18,00	0,51	152,00	800,00 \$
151	MCX	TABLE D'OPERATION ELECTRIQUE, MOD. : ORHO-1100	SKYTRON		USA	2,00	0,06	4,00	100,00 \$
152-157	CTN	GLACIERES MEDICALES - (x 6)			USA	2,00	0,06	3,00	20,00 \$
158-166	CTN	DISPOSITIFS D'OXYGENATION : tubes et tubulures, lunettes nasales et masques à oxygène - (x 9)			USA	20,00	0,57	315,00	800,00 \$
167-176	MCX	MARCHETTES PLIANTES - (x 10)	INVACARE		CAN	60,00	1,70	19,00	300,00 \$
177-179	CTN	THERMOMETRES NUMERIQUES - (x 3)	PRO LOGIC		CAN	24,00			450,00 \$
180-181	MCX	MARCHES-PIED - (x 2)			USA	10,00	0,28	24,00	200,00 \$
182	BAC	JOUEES			CHN	3,00	0,08	12,00	750,00 \$
183	MCX	LAMPE CHAUFFANTE SUR ROULETTES, MOD. : IW910JEU	FISHER		CAN	1,00	0,03	7,00	40,00 \$
184	CTN	LUNETTES DE PROTECTION			CAN	3,00	0,08	13,00	50,00 \$
185-188	MCX	BARRES D'APPUI DE LIT - (x 4)			NZL	4,00	0,11	22,00	125,00 \$
189-193	MCX	TABLES DE LIT - (x 5)			CHN	4,00	0,11	16,00	20,00 \$
194-195	MCX	POILETTES PORTATIVES - (x 2)	INVACARE		CAN	4,00	0,11	18,00	25,00 \$
196-208	CTN	CHAMPS OPERATOIRES, CONTENANTS À AIGUILLES, LUNETTES NASALES À OXYGENE, FOURNITURES MEDICALES - (x 13)			USA	20,00	0,57	91,00	100,00 \$
209-229	CTN	LITERIE, FOURNITURES MEDICALES, JOUSTS - (x 21)			CAN	10,00	0,28	16,00	50,00 \$
230-256	CTN	FOURNITURES MEDICALES, CHAMPS OPERATOIRES, LITERIE, LINGE D'HOPITAL - (x 27)			CAN	30,00	0,85	83,00	975,00 \$
257-285	CTN	LINGE D'HOPITAL, CULOTTES D'INCONTINENCE POUR ENFANTS - (x 29)			CAN	45,00	1,27	153,00	1 575,00 \$
286-307	CTN	LINGE D'HOPITAL - (x 22)			CAN	54,00	1,53	151,00	2 025,00 \$
308-311	CTN	LINGE - (x 4)	PERLIMPINPIN		CAN	50,00	1,42	154,00	2 175,00 \$
312-315	CTN	LINGE - (x 4)	SIMONS		CAN	40,00	1,13	162,00	440,00 \$
					CAN	12,00	0,34	29,00	200,00 \$
					CAN	12,00	0,34	40,00	200,00 \$

Telephone : 416-222-8085
FAX : 416-222-8085
1022-03-30

CHU Médical Chaker - 3/4
555 Canton de Stock
AV

Courriel : chudm@chaker.com

CHU Médical Chaker
Directeur Général
Abed Mander



Code	Description	Quantité	Unité	Origine	Montant	Unité	Montant	Unité	Montant
317-341	MASQUES DE PROCEDURE - (x 25)	76,00		CHN	2,15		200,00		500,00 \$
342-353	ECOUVILLONS - (x 12)	48,00		CAN	1,36		60,00		240,00 \$
354-382	VETEMENTS DE PROTECTION (pour personnel soignant) - (x 29)	97,00		CHN	2,46		319,00		580,00 \$
383-392	LINGETTES SECHES - (x 10)	30,00		USA	0,85		100,00		200,00 \$
393-395	LITS D'HOPITAL ELECTRIQUES - (x 3)	100,00		USA	2,83		600,00		3 000,00 \$
396-398	MATELAS (pour lits d'hôpital) - (x 3)	36,00		CAN	1,02		51,00		60,00 \$
399	TABLE POUR UROLOGUE, MOD. : RAPIDO	24,00		PRA	0,68		116,00		600,00 \$
400-508	MASQUES DE PROCEDURE - (x 109)	327,00		CHN	9,26		709,00		2 180,00 \$

508 TOTAL 2179,00 61,70 8355,00 37 20,00 \$

Total: 508 kg
2179 93
61,70 83
8355 00

N.R. : Nous certifions que les biens d'origine canadienne, américaine, chinoise, française et néozélandaise de cet envoi sont une donation pour fins humanitaires exclusivement, sans valeur commerciale.

Tous les articles cités sont réceptionnés au N° 93 de l'hôpital.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
JACQUES PARADIS

CHU Hédi Chaker - Sfax
Directeur Général
ABDELMAJID

Téléphone : 418 572 6665
Téléfax : 418 572 6665
Télécopieur : 418 572 5530

Télécopieur : 418 572 5530

Courriel : info@chuhedichaker.tn

CHU Hédi Chaker - Sfax
Chef Magasin
ELLOUZE Maher

CHU Hédi Chaker - Sfax
Sec. Scie
ABDELMAJID



ASSOCIATION WALLAH WE CAN

Exercice clos au 31-Décembre-2022

Sommaire

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	3
II. ETATS FINANCIERS	4
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	8
3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables	8
3.2. Les produits	9
IV. NOTES AU BILAN	9
ACTIFS	9
Actifs courants.....	9
4.1. Liquidités et équivalents de liquidités	9
4.2. Autres passifs courants	9
4.3. Fournisseurs et comptes rattachés	9
4.4. Actifs nets.....	9
V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES	10
5.1. Les produits	10
5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements.....	10
5.3. Autres charges courantes	10

I. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association « **WallahWe Can** » est une association à but non lucratif ouvrant en faveur de l'enfance et de la jeunesse en Tunisie. L'association a été constituée au cours du mois de Août 2017.

L'association a pour principaux objectifs :

- La participation à la réhabilitation durable des internats scolaires et universitaires.
- L'amélioration des conditions scolaires dans les régions défavorisées.
- Le soutien et l'appui éducatif.

Le siège social de l'association est sis 016, Palestine 1002 Tunis.

II. ETATS FINANCIERS

WallahWe Can
Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2022 et 2021
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2022	Exercice clos au 31/12/2021
Actifs Courants	Notes	71 040	65 212
Liquidités et équivalents de liquidité	4.1	71 040	65 212
Placements et autres actifs financiers		0	0
Autres actifs courants		0	0
Créances et comptes rattachés		0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0
Actifs Non Courants	Notes	9 915	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0
		0	0
Immobilisations Corporelles		9 997	0
Amortissements Immobilisations corporelles		-82	0
		9 915	0
Immobilisations Financières		0	0
Total des Actifs		80 955	65 212

Wallah We Can
Bilans arrêtés aux 31 Décembre 2022 et 2021
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2022	Exercice clos au 31/12/2021
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0
Autres passifs courants	4.2	9 935	2 910
Fournisseurs et comptes rattachés	4.3	11 232	452
Provisions		0	0
Autres passifs non courants		0	0
Total des Passifs		21 167	3 362
Excédents ou déficits reportés		61 850	8 054
Actifs nets avant Excédent ou déficit de l'exercice		61 850	8 054
Excédent ou déficit de l'exercice		-2 062	53 796
Total des actifs nets	4.4	59 788	61 850
Total des passifs et des actifs nets		80 955	65 212

Wallah We Can
Etats des produits et des charges arrêtés aux
31 Décembre 2022 et 2021
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Notes	Exercice clos au 31/12/2022	Exercice clos au 31/12/2021
Cotisations des adhérents		0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0
Autres apports	5.1	299 600	393 375
Total Produits		299 600	393 375
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	5.2	82 235	45 958
Charges du personnel	5.3	134 851	25 903
Dotations aux amortissements et provisions		82	0
Autres charges courantes	5.4	84 956	267 718
Charges financières nettes		0	0
Autres pertes/gains		-462	0
Total charges		301 663	339 579
Excédent des produits sur les charges		-2 062	53 796

Wallah We Can
Etats de Flux de Trésorerie arrêtés au 31 Décembre 2022 et 2021
(En Dinar Tunisien)

Rubrique	Exercice clos au 31/12/2022	Exercice clos au 31/12/2021
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	299 600	393 375
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-82 235	-45 958
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-134 851	-25 903
Autres Décaissement des activités courantes	-66 689	-266 558
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	15 825	54 956
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-9 997	0
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-9 997	0
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
Encaissement des dotations	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	5 828	54 956
Trésorerie au début de l'exercice	65 212	10 256
Trésorerie à la clôture de l'exercice	71 040	65 212

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

3.1. Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

3.1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont établis conformément aux Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état des produits et des charges et de l'état de flux de trésorerie présentés selon le modèle de référence ainsi que des notes aux états financiers.

3.1.2. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « **Wallah We Can** » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, dans le respect des principes comptables et en conformité avec les hypothèses et conventions, prévues par le cadre conceptuel, notamment :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de périodicité ;
- La convention du coût historique
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de réalisation de revenus ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative, et
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

3.1.3. Unité monétaire

Les états financiers de l'association sont établis en Dinar Tunisien.

3.1.4. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période du 01 Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

3.2. Les produits

Les produits sont comptabilisés à la juste valeur des contres parties reçues ou à recevoir au titre des ventes et des prestations de services.

IV. NOTES AU BILAN

ACTIFS

Actifs courants

4.1. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » s'élève au 31 décembre 2022 à 71 040 DT contre 65 212 DT au 31 décembre 2021 soit une hausse de 5 828 DT. Il s'agit d'une trésorerie disponible au niveau des comptes courants bancaires et au niveau de la caisse de l'association.

4.2. Autres passifs courants

Le solde de la rubrique « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2022 à 9 935 DT contre 2 910 DT au 31 décembre 2021 soit une hausse de 7 025 DT. Le solde de cette rubrique correspond à des retenues à la source , la cotisations sociales (CNSS) et la déclaration du mois de décembre 2022 à payer par l'association.

4.3. Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés » s'élève au 31 décembre 2022 à 11 232 DT contre 452 au 31 décembre 2021, et se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021	Variation
APLLO PROD	750	0	750
Donec	4 999	0	4 999
Khamessi kamel	1 650	0	1 650
Société jouliissa	3 000	0	3 000
PROD 911	833	0	833
Fournisseurs divers	0	452	-452
Total Fournisseurs et comptes rattachés	11 232	452	10 780

4.4. Actifs nets

Le total des actifs nets de l'association s'élève au 31 décembre 2022 à 59 788 DT contre 61 850 DT au 31 décembre 2021 soit une baisse de 2 062 DT correspondant au déficit des produits de l'exercice 2022 sur les charges de l'exercice 2022.

V. NOTES A L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

5.1. Les produits

Les produits relatifs à l'exercice 2022 s'élèvent à 299 600 DT contre 393 375 DT au titre de l'exercice 2021 soit une baisse de 93 775 DT. Ces revenus correspondent à des dons de particuliers en numéraire. Les dons se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Les dons collectés pour financer le projet Fernana	54 532	31 391
Les dons collectés pour financer d'autres projets	245 068	361 984
Total Autres Apports	299 600	393 375

5.2. Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et d'approvisionnements relatifs à l'exercice 2022 s'élèvent à 82 235 DT contre 45 958 DT au titre de l'exercice 2021 soit une hausse de 36 277 DT et se détaille comme suit :

Libellé	2022	2021
ACHATS NON STOCKES DE MP ET FOURNITURES	13 268	28 242
ACHAT CONSOMMABLE	22 488	2 336
ACHAT NON STOCKE FERNENA	10 843	0
ACHAT FOURNITURES FERNENA	27 270	15 380
ACHAT DE MARCHANDISE	8 364	63 002
Total autres charges courantes	82 235	45 958

5.3. Autres charges courantes

Les autres charges courantes relatives à l'exercice 2022 s'élèvent à 84 957 DT contre 197 595 DT au titre de l'exercice 2021 soit une baisse de 112 638 DT. Ces charges se détaillent comme suit :

Libellé	2022	2021
Etudes et prestation de services	39 816	41 734
Sonede	1 297	0
Steg	145	0
Frais de domiciliation	6 258	0
Carburants	975	651
Location matériels	1 666	15 231
Assurance	74	622
Honoraires et Rémunération d'intermédiaires	7 299	66 191
Entretiens et réparations	4 200	0
Frais d'hébergement	670	38 957
Frais de déplacement	20 559	33 389
Frais postaux	20	0
Frais de communication	115	0
Frais bancaires	1 068	752
Autres droits et taxes	1	0
Foprolos	769	65
Pénalités	15	0
Droits de timbres	10	4
Divers pertes ordinaires		
Total autres charges courantes	84 957	197 595

Association « Wallah We Can »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2022

SW Expertise et Audit

Sommaire

	Page
I- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS	7
III- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12

**I- RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Association « Wallah We Can »
Rapport du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Monsieur le Président de l'association « Wallah We Can »,

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée et en application des dispositions du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011 relatif aux associations, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de l'association « Wallah We Can » qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2022, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total des actifs nets de 59 788 DT, y compris un résultat déficitaire de 2 062 DT et un total net de la situation financière de 80 955 Dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences des réserves décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2022, ainsi que l'état des produits et charges et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve :

- Notre mission d'audit n'ayant pris effet qu'au titre de la situation arrêtée au 31 décembre 2022, les chiffres relatifs aux périodes antérieures et indiqués dans les états financiers à titre comparatif, n'ont pas été soumis à notre examen. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de nous exprimer sur la validité de ces chiffres comparatifs.

3. Rapport financier

La responsabilité du rapport financier incombe au bureau directeur.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative. Si,

à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités du bureau directeur pour les Etats Financiers

Le bureau directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est au Bureau directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Bureau directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux Bureau directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau directeur, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau directeur du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au Bureau directeur notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation régissant les associations.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2022

SW Expertise et Audit

Tunis, le 05 Juin 2023

Nabil Zribi



SW Expertise et Audit
A 3-8 Immeuble Express
Centre Urbain Nord
RF : 1565704 X/A/M/000
Tel : 71 947 377

III - Etats financiers

Bilan

Etat des charges et produits

Etat des flux de trésorerie

Notes aux Etats financiers

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars)

Rubrique		31/12/2022	31/12/2021	Variation
Actifs Courants	Notes	71 040	65 212	5 828
Liquidités et équivalents de liquidité	1	71 040	65 212	5 828
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Autres actifs courants		0	0	0
Créances et comptes rattachés		0	0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0	0
Actifs Non Courants	Notes	9 915	0	9 915
Autres actifs non courants		0	0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Corporelles		9 997	0	9 997
Amortissements Immobilisations corporelles		-82	0	-82
	2	9 915	0	9 915
Immobilisations Financières		0	0	0
Total des Actifs		80 955	65 212	15 743

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
BILAN
Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
Autres passifs courants	3	9 935	2 910	7 025
Fournisseurs et comptes rattachés	4	11 232	452	10 780
Provisions		0	0	0
Autres passifs non courants		0	0	0
Total des Passifs		21 167	3 362	17 805
Excédents ou déficits reportés		61 850	8 054	53 796
Actifs nets avant Excédent ou déficit de l'exercice		61 850	8 054	53 796
Excédent ou déficit de l'exercice		-2 062	53 796	-55 858
Total des actifs nets	5	59 788	61 850	-2 062
Total des passifs et des actifs nets		80 955	65 212	15 743

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Cotisations des adhérents		0	0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0	0
Autres apports	6	299 600	393 375	-93 775
Total Produits		299 600	393 375	-93 775
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	7	82 235	108 960	-26 725
Charges du personnel	8	134 851	25 903	108 948
Dotations aux amortissements et provisions		82	0	82
Autres charges courantes	9	84 956	204 716	-119 760
Charges financières nettes		0	0	0
Autres pertes/gains		-462	0	-462
Total charges		301 663	339 579	-37 916
Excédent des produits sur les charges		-2 062	53 796	-55 858

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars)

Rubrique	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	299 600	393 375	-93 775
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-82 235	-45 958	-36 277
Décaissement des rémunérations versées au personnel	-134 851	-25 903	-108 948
Autres Décaissement des activités courantes	-66 689	-266 558	199 869
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	15 825	54 956	-39 131
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-9 997	0	-9 997
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-9 997	0	-9 997
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissement des dotations	0	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0	0
Variation de trésorerie	5 828	54 956	-49 128
Trésorerie au début de l'exercice	65 212	10 256	54 956
Trésorerie à la clôture de l'exercice	71 040	65 212	5 828

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association WALLAH WE CAN est une association à but non lucratif créée en 2012.

WALLAH WE CAN développe des solutions entrepreneuriales et environnementales pour répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. C'est à travers 4 projets que l'association garantit aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique.

WALLAH WE CAN souscrit aux objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, qui précise notamment que chaque enfant a droit à :

- **La santé** : repas équilibrés, eau potable, douches régulières, consultations médicales et protections hygiéniques pour les jeunes filles.
- **L'éducation** : accompagnement scolaire grâce à des solutions de e-learning ainsi qu'un soutien financier pour les élèves en risque d'abandon scolaire.
- **La protection physique et juridique** : ateliers de prévention contre toutes formes de violences, mise à disposition d'experts auprès des enfants victimes (psychologues, avocats).
- **L'épanouissement** : garantir des expériences éducatives, ludiques et pédagogiques. Cela grâce à des clubs animés par des jeunes diplômés de la région.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » a été établis conformément à la norme comptable tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif

Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » ont été élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La prééminence du fond sur la forme.

1.2. Unité monétaire

Les états financiers de la société ont été établis en Dinar Tunisien.

1.3. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2022 au 31 Décembre 2022.

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux prévus par la législation fiscale en vigueur.

3- Comptabilisation des sommes versés par les bailleurs de fonds

Les sommes reçus par les bailleurs de fonds et affectés à des biens amortissables sont constatés en actifs nets et sont rapportés aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatés les charges d'amortissement relative à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissements.

Les sommes reçus auprès des bailleurs de fonds et affectées à des charges reportées sont constatés aux passifs à titre d'apports reportés puis transférés en résultats au moment de la constatation des charges correspondantes.

4- Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenue entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers

1. Les liquidités et équivalents de liquidité :

Au 31 décembre 2022, les autres passifs courants accusent un solde de 71 040 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Banques	70 813	62 713	8 100
Caisse	227	2 499	-2 272
Total	71 040	65 212	54 956

2. Les Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2022, les immobilisations corporelles et incorporelles accusent un solde de 9 915 DT et se détaille comme suit :

Désignation	VB 01/01/2022	Acquisitions	VB 31/12/2022	AMT 01/01/2022	Dotation 31/12/2022	AMT 31/12/2022	VCN
Logiciels	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
Matériel Informatique	0	0	0	0	0	0	0
Equipements de Bureaux	0	0	0	0	0	0	0
Inst. Générale Agence et Aménagement	0	9 997	9 997	0	82	82	9 915
Matériel de Transport	0	0	0	0	0	0	0
Matériel et Outillage industriel	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	0	9 997	9 997	0	82	82	9 915
Total	0	9 997	9 997	0	82	82	9 915

3. Les autres passifs courants

Au 31 décembre 2022, les autres passifs courants s'élèvent à 9 935 DT. Le tableau de mouvements des actifs nets se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
RS / Achats	86	1 017	-931
Receveur de finances	1 633	191	1 443
CNSS	8 216	1 702	6 513
Total	9 935	2 910	7 025

4. Les fournisseurs et comptes rattachés

Au 31 décembre 2022, les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 11 232 DT. Le tableau de mouvements des actifs nets se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs Divers	0	452	-452
Apllo Prod	750	0	750
Donec	4 999	0	
Khamessi Kamel	1 650	0	
Sté Joulissa	3 000	0	
Prod 911	833	0	833
Total	11 232	452	1 131

5. Actifs Net

Au 31 décembre 2022, les charges du personnel accusent un solde de 59 788 DT. Elles se détaillent comme suit :

	Apports affectés à des immobilisations	Excédents ou déficits reportés	Excédents ou déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2021	-	-	-	-
Apports reçus affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Résorption des apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Total Apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Excédent de l'exercice précédent 2021	-	61 850	-	-
Excédent de l'exercice 2022	-	-	-2 062	-
Solde au 31/12/2022	-	61 850	-2 062	59 788

6. Les Autres apports

Au 31 décembre 2022, les autres apports accusent un solde de 299 600 DT et représentent la Quote-Part des sommes reçues auprès des bailleurs de fonds et qui sont affectées aux charges de l'exercice 2022. L'affectation de ces charges sur les différents projets se présente dans le tableau suivant :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
DON Autre Projet	245 068	361 984	-116 916
DON Projet Fernana	54 533	31 391	23 142
Total	299 600	393 375	-93 775

7. Les Achats consommés de fournitures et d'approvisionnement

Au 31 décembre 2022, les achats consommés de fournitures et d'approvisionnement s'élèvent à 82 235 DT. Et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
ACHATS NON STOCKES DE MP ET FOURNITURES	13 268	28 242	-14 973
ACHAT CONSOMMABLE	22 488	2 336	20 152
ACHAT FOURNITURES FERNENA	10 843	0	10 843
ACHAT NON STOCKE FERNENA	27 270	15 380	11 890
ACHAT DE MARCHANDISE	8 364	63 002	-54 637
Total	82 235	108 960	-26 725

8. Charges du personnel

Au 31 décembre 2022, les charges du personnel s'élèvent à 134 851 DT. Et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
MASSE SALARIALE	83 613	24 786	58 827
AUTRES PRIMES	15 362	0	15 362
INDEMNITE DE STAGE	22 993	0	22 993
CNSS PATRONALE	12 577	1 085	11 491
ACCIDENT DE TRAVAIL	307	22	285
Total	134 851	25 893	108 958

9. Autres charges courantes

Au 31 décembre 2022, les autres charges courantes s'élèvent à 84 956 DT. Et se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
ACHAT ETUDES PRESTATIONS DE SERVICE	39 816	41 734	-1 918
SONEDE	1 297	0	1 297
steg sonede	145	0	145
CARBURANT	975	651	324
FRAIS DE DOMICILIATION	6 258	536	5 722
LOCATION MATERIEL	1 666	15 231	-13 565
ENTRETIEN ET REPARATION	4 200	0	4 200
ASSURANCE	74	622	-548
REMUN D INTERMEDIAIRE ET HONOR	7 299	66 191	-58 892
FRAIS D HEBERGEMENT	670	39 059	-38 389
FRAIS DE DEPLACEMENT	20 559	39 852	-19 293
FRAIS DE COMMUNICATION	115	0	115
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICAT	20	0	20
SERVICE BANCAIRES ET ASSIMILES	1 068	752	316
FOPROLOS	769	65	705
DROIT DE TIMBRE/ACHAT	10	4	6
MUNIMUM DE PERCEPTION	15	20	-5
Total	84 956	204 716	-119 760

Association « Wallah We Can »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2023

SW Expertise et Audit

Sommaire

	Page
I- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	3
II- ETATS FINANCIERS	7
III- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	12

**I- RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Association « Wallah We Can »
Rapport du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2023

Monsieur le Président de l'association « Wallah We Can »,

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée et en application des dispositions du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011 relatif aux associations, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de l'association « Wallah We Can » qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2023, l'état des produits et charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir un total des actifs nets de **1 342 849 DT**, y compris un résultat excédentaire de **1 278 229 DT** et un total net de la situation financière de **1 397 385 DT**.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des produits et charges et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport financier

La responsabilité du rapport financier incombe au bureau directeur.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport financier et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport financier, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités du bureau directeur pour les Etats Financiers

Le bureau directeur est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est au Bureau directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Bureau directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux Bureau directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Bureau directeur, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau directeur du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus

jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons au Bureau directeur notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé conformément aux normes de la profession aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation régissant les associations.

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret-loi N°2011-88 du 24 Septembre 2011, portant organisation des associations, nous n'avons pas de remarques particulières sur les informations données dans les registres, préparés par l'association au titre de l'exercice 2023.

SW Expertise et Audit

Tunis, le 08 mai 2024

Nabil Zribi



SW Expertise et Audit
A 3-8 Immeuble Express
Centre Urbain Nord
RF : 1565704 X/A/M/000
Tél : 71 947 377

III - Etats financiers

Bilan

Etat des charges et produits

Etat des flux de trésorerie

Notes aux Etats financiers

ASSOCIATION WALLAH WE CAN

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2023

(exprimé en Dinars)

Rubrique		31/12/2023	31/12/2022	Variation
Actifs Courants	Notes	1 378 451	71 040	1 307 411
Liquidités et équivalents de liquidité	(1)	1 378 451	71 040	1 307 411
Placements et autres actifs financiers		0	0	0
Autres actifs courants		0	0	0
Créances et comptes rattachés		0	0	0
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		0	0	0
Actifs Non Courants	Notes	18 934	9 915	9 915
Autres actifs non courants		0	0	0
Immobilisations Incorporelles		0	0	0
Amortissements Immobilisations Incorporelles		0	0	0
		0	0	0
Immobilisations Corporelles		23 658	9 997	9 997
Amortissements Immobilisations corporelles		- 4 724	-82	-82
	(2)	18 934	9 915	9 915
Immobilisations Financières		0	0	0
Total des Actifs		1 397 385	80 955	15 743

ASSOCIATION WALLAH WE CAN

BILAN

Arrêté au 31 décembre 2023

(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	0	0
Autres passifs courants	(3)	14 355	9 935	4 420
Fournisseurs et comptes rattachés	(4)	40 180	11 232	28 948
Provisions		0	0	0
Autres passifs non courants		0	0	0
Total des Passifs		54 535	21 167	33 368
Excédents ou déficits reportés		64 620	61 850	2 770
Actifs nets avant Excédent ou déficit de l'exercice		64 620	61 850	2 770
Excédent ou déficit de l'exercice		1 278 229	- 2 062	1 280 291
Total des actifs nets	(5)	1 342 849	59 788	1 283 061
Total des passifs et des actifs nets		1 397 385	80 955	1 316 430

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

Arrêté au 31 décembre 2023

(exprimé en Dinars)

Rubrique	Notes	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Cotisations des adhérents		0	0	0
Revenus des activités et des manifestations		0	0	0
Autres apports	(6)	1 642 167	299 600	1 342 567
Total Produits		1 642 167	299 600	1 342 567
Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	(7)	121 255	82 235	39 020
Charges du personnel	(8)	112 730	134 851	- 22 121
Dotations aux amortissements et provisions		4 642	82	4 560
Autres charges courantes	(9)	125 241	84 956	40 285
Charges financières nettes		-	-	-
Autres pertes/gains		71	- 462	533
Total charges		363 938	301 663	-37 916
Excédent des produits sur les charges		1 278 229	-2 062	-55 858

ASSOCIATION WALLAH WE CAN
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
 Arrêté au 31 décembre 2023
 (exprimé en Dinars)

Rubrique	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents	0	0	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations	0	0	0
Encaissement des subventions de fonctionnement	0	0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	1 642 167	299 600	1 342 567
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	121 255	82 235	39 020
Décaissement des rémunérations versées au personnel	112 730	134 851	22 121
Autres Décaissement des activités courantes	87 111	66 689	20 422
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	1 321 072	15 825	1 305 247
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	13 661	9 997	3 664
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	0	0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	13 661	-9 997	3 664
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			
Encaissement des dotations	0	0	0
Encaissement des subventions d'investissement	0	0	0
Encaissement provenant des emprunts	0	0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0	0
Variation de trésorerie	1 307 411	5 828	-49 128
Trésorerie au début de l'exercice	71 040	65 212	54 956
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 378 451	71 040	5 828

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

WALLAH WE CAN est une association à but non lucratif créée en 2012.

WALLAH WE CAN développe des solutions entrepreneuriales et environnementales pour répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. C'est à travers 4 projets que l'association garantit aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique.

WALLAH WE CAN souscrit aux objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, qui précise notamment que chaque enfant a droit à :

- **La santé** : repas équilibrés, eau potable, douches régulières, consultations médicales et protections hygiéniques pour les jeunes filles.
- **L'éducation** : accompagnement scolaire grâce à des solutions de e-learning ainsi qu'un soutien financier pour les élèves en risque d'abandon scolaire.
- **La protection physique et juridique** : ateliers de prévention contre toutes formes de violences, mise à disposition d'experts auprès des enfants victimes (psychologues, avocats).
- **L'épanouissement** : garantir des expériences éducatives, ludiques et pédagogiques. Cela grâce à des clubs animés par des jeunes diplômés de la région.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- Référentiel comptable, principes et méthodes comptables

1.1. Déclaration de conformité

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » a été établis conformément à la norme comptable tunisienne NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif

Bases de mesure et principes comptables appliqués

Les états financiers de l'association « Wallah We Can » ont été élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- La convention de l'entité ;
- La convention de l'unité monétaire ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention du coût historique ;
- La convention de réalisation de revenu ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de l'objectivité ;
- La convention de la permanence des méthodes ;
- La convention de l'information complète ;
- La convention de prudence ;
- La convention de l'importance relative ;
- La prééminence du fond sur la forme.

1.2. Unité monétaire

Les états financiers de la société ont été établis en Dinar Tunisien.

1.3. Exercice social

Les présents états financiers clos le 31 Décembre couvrent la période allant du 1^{er} Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

2- Immobilisations corporelles

Les immobilisations de la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux prévus par la législation fiscale en vigueur.

3- Comptabilisation des sommes versés par les bailleurs de fonds

Les sommes reçus par les bailleurs de fonds et affectés à des biens amortissables sont constatés en actifs nets et sont rapportés aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatés les charges d'amortissement relative à ces immobilisations. Ces apports sont rapportés proportionnellement à ces charges d'amortissements.

Les sommes reçus auprès des bailleurs de fonds et affectées à des charges reportées sont constatés aux passifs à titre d'apports reportés puis transférés en résultats au moment de la constatation des charges correspondantes.

4- Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de l'association n'est intervenue entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

Notes d'informations relatives aux principaux éléments des états financiers**1. Les liquidités et équivalents de liquidité :**

Au 31 décembre 2023, les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 1 378 451 DT et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Banques	1 378 829	70 813	1 308 016
Caisse	- 378	227	- 605
Total	1 378 451	71 040	1 307 411

2. Les Immobilisations corporelles et incorporelles :

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles et incorporelles accusent un solde de 18 934 DT et se détaille comme suit :

Désignation	VB 01/01/2023	Acquisitions	VB 31/12/2023	AMT 01/01/2023	Dotations 31/12/2023	AMT 31/12/2023	VCN
Logiciels	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0
Matériel Informatique	0	0	0	0	0	0	0
Equipements de Bureaux	0	13 661	13 661	0	2 642	2 642	11 019
Inst. Générale Agence et Aménagement	9 997	0	9 997	82	1 999	2 081	7 916
Matériel de Transport	0	0	0	0	0	0	0
Matériel et Outillage industriel	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations corporelles	9 997	13 661	23 658	82	4 641	4 723	18 935
Total	9 997	13 661	23 658	82	4 641	4 723	18 934

3. Les autres passifs courants

Au 31 décembre 2023, les autres passifs courants s'élèvent à 14 355 DT. Le tableau de mouvements se présente comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
RS / Achats	-	86	- 86
Receveur des finances	8 919	1 633	7 286
CNSS	5 437	8 216	- 2 779
Total	14 355	9 935	4 420

4. Les fournisseurs et comptes rattachés

Au 31 décembre 2023, les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 40 180 DT. Le tableau de mouvements des actifs nets se présente comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs Divers	2 147	-	2 147
Peinture DECO	23 300	-	23 300
Maintenant SARL	5 400	-	5 400
Ben Jemaa Travaux	6 800	-	6 800
Apollo Prod	750	750	-
Donec	-	4 999	- 4 999
Khamessi Kamel	-	1 650	- 1 650
Sté Joulissa	950	3 000	- 2 050
Prod 911	833	833	-
Total	40 180	11 232	28 948

5. Actifs Net

Au 31 décembre 2023, l'actif net s'élève à 1 342 849 DT. Il se détaille comme suit :

	Apports affectés à des immobilisations	Excédents ou déficits reportés	Excédents ou déficits de l'exercice	Total Général
Solde au 31/12/2022	-	-	-	-
Apports reçus affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Résorption des apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Total Apports affectés à des immobilisations	-	-	-	-
Excédent de l'exercice précédent 2022	-	64 620	-	64 620
Excédent de l'exercice 2023	-	-	1 278 229	1 278 229
Solde au 31/12/2022	-	61 850	1 278 229	1 342 849

6. Les Autres apports

Au 31 décembre 2023, les autres apports accusent un solde de 1 642 167 DT et représentent la Quote-Part des sommes reçues auprès des bailleurs de fonds et qui sont affectées aux charges de l'exercice 2023. L'affectation de ces charges sur les différents projets se présente dans le tableau suivant :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Dons Autres Projets	1 632 667	245 068	1 387 599
Dons Projet Fernana	9 500	54 533	- 45 033
Total	1 642 167	299 600	1 342 566

7. Les Achats consommés de fournitures et d'approvisionnement

Au 31 décembre 2023, les achats consommés de fournitures et d'approvisionnement s'élèvent à 121 255 DT. Et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
ACHATS NON STOCKES DE MP ET FOURNITURES	100 424	13 268	87 156
ACHAT CONSOMMABLE	-	22 488	- 22 488
ACHAT FOURNITURES FERNENA	10 856	10 844	12
ACHAT NON STOCKE FERNENA	9 974	27 270	- 17 296
ACHAT DE MARCHANDISES	-	8 364	- 8 364
Total	121 255	82 235	39 020

8. Charges du personnel

Au 31 décembre 2023, les charges du personnel s'élèvent à 112 730 DT. Et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
SALAIRES	94 541	83 613	10 928
AUTRES PRIMES	4 195	15 362	- 11 167
INDEMNITE DE STAGE	-	22 993	- 22 993
CNSS PATRONALE	13 994	12 577	1 417
ACCIDENT DE TRAVAIL	-	307	- 307
Total	112 730	134 852	- 22 122

9. Autres charges courantes

Au 31 décembre 2023, les autres charges courantes s'élèvent à 125 241 DT. Et se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022	Variation
ACHATS ETUDES PRESTATIONS DE SERVICE	75 924	39 816	36 108
FRAIS D'HEBERGEMENT	2 140	-	2 140
SONEDE	-	1 297	- 1 297
STEG	464	145	319
CARBURANT	273	975	- 702
FRAIS DE DOMICILIATION	9 667	6 258	3 409
LOCATION MATERIEL	6 000	1 666	4 334
ENTRETIEN ET REPARATION	6 640	4 200	2 440
ASSURANCE	622	74	548
REMUN D INTERMEDIAIRE ET HONOR	154	7 299	- 7 145
FRAIS D'HEBERGEMENT	-	670	- 670
REM INTERMEDIAIRE ET HONORAIRES	5 092	-	5 092

PUBLICITE	49	-	49
RECEPTION ET EVENEMENT	5 230	-	5 230
FRAIS DE DEPLACEMENT	10 535	20 559 -	10 024
FRAIS DE COMMUNICATION	665	115	550
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICAT	-	20 -	20
SERVICE BANCAIRES ET ASSIMILES	836	1 068 -	232
FOPROLOS	800	769	31
DROIT DE TIMBRE/ACHAT	1	10 -	9
MUNIMUM DE PERCEPTION	150	15	135
Total	125 241	84 956	40 285



Association « WALLAH WE CAN »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

Mars 2026

SOMMAIRE

Rapport général du commissaire aux comptes

Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2024

- ✓ Etat de la situation financière
- ✓ Etat des produits et des charges
- ✓ Etat de flux de trésorerie
- ✓ Notes aux états financiers
 - Présentation de l'association
 - Principes et méthodes comptables
 - Notes sur l'état de la situation financière
 - Notes sur l'état des produits et des charges
- ✓ Annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Association « Wallah We Can »
Rapport du Commissaire aux Comptes
États financiers - Exercice clos au 31 Décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association « WALLAH WE CAN »

OPINION MODIFIEE

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 28 Juillet 2025, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association « WALLAH WE CAN », IU1526532C, au 31 décembre 2024, qui comprennent l'état de la situation financière, l'état des produits et des charges, l'état de flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total des actifs de 881 861 dinars, des actifs nets positifs de 329 444 dinars, y compris l'excédent des produits sur les charges de l'exercice de 113 939 dinars.

À notre avis, sous réserve des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion modifiée » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la l'association « WALLAH WE CAN » au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les réserves relevées dans le cadre de notre audit se détaillent comme suit :

(i) Les immobilisations corporelles présentées dans les états financiers pour un solde comptable brut de 142 585 dinars au 31 décembre 2024, n'ont pas fait l'objet d'inventaire physique rapproché à l'état comptable des immobilisations. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur les éventuels écarts qu'un tel rapprochement pourrait révéler.

(ii) Nos travaux ont été limités par l'absence d'un inventaire physique des valeurs en caisse au 31 décembre 2023 justifiant les soldes d'ouverture de la caisse anormalement créditeurs, s'élevant à 378,571 dinars au 1^{er} janvier 2024. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et l'exactitude du solde de la caisse figurant au bilan au 1^{er} janvier 2024.

(iii) Nos travaux ont été limités par l'absence de justification du solde de comptes fournisseurs qui s'élevait au 31 décembre 2023 à 39 782 dinars. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité et l'exactitude du solde de comptes fournisseurs figurant au bilan au 1^{er} janvier 2024.

(iv) Des charges totalisant 2 287 dinars, comptabilisées au cours de l'exercice, n'ont pas été justifiées par des pièces justificatives. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la réalité de ces opérations.

(v) Les charges de l'exercice 2024 incluent des divers achats d'un montant de 1 699 dinars dont les factures ne sont pas libellées au nom de l'association. De ce fait, le résultat de l'exercice se trouve minoré à due concurrence.

RAPPORT FINANCIER

La responsabilité du rapport financier incombe au comité directeur de votre association.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport financier et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport financier par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport financier et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de l'association au cours de l'audit, ou encore si le rapport financier semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITES DU COMITE DIRECTEUR ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS

Le comité directeur de votre association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité directeur qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son activité, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité directeur de surveiller le processus d'information financière de l'association.

RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur

les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie intégrante de ce rapport ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Des demandes de confirmation externes concernant les comptes 2024 ont été adressées par l'association. Certaines réponses (notamment des bailleurs de fonds, partenaires, banques fournisseurs) n'ont pas été reçues. Notre opinion peut être modifiée en cas d'apparition d'informations substantielles à cet égard.

REGULARITE DE LA TENUE DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au comité directeur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, à part le point soulevé ci-dessous, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes de l'association avec la réglementation en vigueur :

(i) A l'ouverture de l'exercice 2024, l'association « WWC » a procédé à une modification de la numérotation des comptes fournisseurs. Cette situation empêche d'assurer un suivi fiable des soldes d'ouverture au 01 janvier 2024 par rapport aux soldes de clôture de l'exercice de 2023, et d'effectuer un rapprochement adéquat entre les soldes de clôture et les soldes d'ouverture correspondants.

(ii) L'association a procédé à une opération d'apurement comptable des comptes fournisseurs, dont l'effet net sur le résultat totalise un gain de 39 782 dinars.

(iii) L'association a procédé à une opération d'apurement comptable du solde de compte caisse, dont l'effet net sur le résultat totalise un gain de 379 dinars.



Anis WAHABI
EXPERT COMPTABLE
IU : 896602/Z/A/P/000

Anis WAHABI
Commissaire aux comptes
Tunis, le 19 mars 2026



Association « WALLAH WE CAN »

ETATS FINANCIERS

EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

Association WALAH WE CAN

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	623 343	1 378 451
Placements et autres actifs financiers		-	-
Autres actifs courants	3.2	36 894	-
Créances et comptes rattachés		-	-
Stocks de fournitures et autres approvisionnements		268	-
Autres actifs non courants		-	-
Immobilisations financières		1 500	-
Immobilisations corporelles	3.3	219 856	18 934
Immobilisations incorporelles		-	-
Total des actifs		881 861	1 397 385
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
Autres passifs courants	3.4	52 493	14 355
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	12 439	40 180
Provisions		19	-
Apports reportés	3.6	487 465	-
Autres passifs non courants		-	-
Emprunts		-	-
Total des Passifs		552 416	54 535
ACTIFS NETS			
Dotations		-	-
Apports affectés à des immobilisations		203 615	-
Subventions d'investissement		-	-
Autres actifs nets		(1 330 959)	-
Réserves		-	-
Excédents ou déficits reportés		1 342 849	64 620
Excédents ou déficits de l'exercice		113 939	1 278 229
Total des Actifs Nets	3.7	329 444	1 342 849
Total des Passifs et Actifs Nets		881 861	1 397 384

Association WALAH WE CAN

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES AU 31 DECEMBRE 2024

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS			
Cotisations des adhérents		-	-
Revenus des activités et manifestations		-	-
Subventions de fonctionnement	4.1	1 200 260	-
Apports non monétaires		-	-
Autres apports		-	1 642 167
Produits des placements	4.2	33 324	-
Quote part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		16 944	-
Autres gains	4.3	40 303	-
Total des produits		1 290 831	1 642 167
CHARGES			
Achats consommés fournitures et approvisionnement	4.4	600 650	121 255
Charges de personnels	4.5	244 351	112 730
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		19 657	4 642
Autres charges courantes	4.6	312 234	125 241
Charges financières nettes		-	-
Autres pertes		-	71
Total des charges		1 176 891	363 938
EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charges		113 939	1 278 229
Effet modification comptable			
EXCEDENT(DEFICIT) des produits sur les charges		113 939	1 278 229

Association WALAH WE CAN

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024

(Chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTE	31/12/2024	31/12/2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents		-	
Encaissement des revenus des activités et des manifestations			
Encaissement des subventions de fonctionnement		574 280	
Encaissements d'autres revenus et apports		33 767	1 642 167
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		(901 132)	121 255
Décaissements des rémunérations versées au personnel		(149 090)	112 730
Autres décaissements des activités courantes		(311 433)	87 111
Flux de trésorerie affectés aux activités courantes		(753 608)	1 321 072
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition immobilisations		(220 559)	13 661
Encaissement sur cession immobilisations			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		(1 500)	
Encaissement sur cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(222 059)	13 661
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement des dotations			
Encaissement des subventions d'investissement			
Encaissement apports affectés à immobilisations		220 559	
Encaissement provenant des emprunts			
Décaissement suite au remboursement d'emprunts			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		220 559	-
Variation de trésorerie		(755 108)	1 307 411
Trésorerie au début de l'exercice		1 378 451	71 040
Trésorerie à la clôture de l'exercice		623 343	1 378 451

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2024
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

WALLAH WE CAN est une association à but non lucratif créée en 2012.

WALLAH WE CAN développe des solutions entrepreneuriales et environnementales pour répondre aux problématiques sociales liées à l'enfance. C'est à travers 4 projets que l'association garantit aux enfants 5 droits, reconnus comme fondamentaux : droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'épanouissement et droits à la protection physique et juridique.

WALLAH WE CAN souscrit aux objectifs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989, qui précise notamment que chaque enfant a droit à :

- **La santé** : repas équilibrés, eau potable, douches régulières, consultations médicales et protections hygiéniques pour les jeunes filles.
- **L'éducation** : accompagnement scolaire grâce à des solutions de e-learning ainsi qu'un soutien financier pour les élèves en risque d'abandon scolaire.
- **La protection physique et juridique** : ateliers de prévention contre toutes formes de violences, mise à disposition d'experts auprès des enfants victimes (psychologues, avocats).
- **L'épanouissement** : garantir des expériences éducatives, ludiques et pédagogiques. Cela grâce à des clubs animés par des jeunes diplômés de la région.

L'enregistrement est publié au JORT N° 70 du 13 juin 2017.

Les membres du comité directeur de l'association WWC sont :

- M. Lotfi Hamadi, président
- M. Amir Ayadi, vice-président
- Mme. Jihen Ktari, trésorière

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'exercice couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Système Comptable des Entreprises, par application des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables de base telles que définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel Comptable et notamment la norme comptable n°45 relatives aux Associations, aux parties politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

2.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, et nécessaires à l'exploitation, sont portés au bilan à leurs coûts d'acquisition. Le coût d'acquisition inclut le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et en général, tous les frais directement rattachés à l'acquisition.

L'amortissement est pratiqué linéairement selon les durées suivantes :

Mobiliers de bureaux	5 ans
Matériels informatiques	3 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
Equipements techniques	7 ans
Equipements agricoles	7 ans

L'amortissement des immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata-temporis.

Les immobilisations dont la valeur ne dépasse pas les 500 DT sont amorties totalement au cours de leur premier exercice d'utilisation.

Les immobilisations reçues par voie de dons ne font pas l'objet d'un enregistrement systématique au bilan de l'association. Ces actifs sont répertoriés dans un état de suivi extra-comptable indiquant leur nature, leur nombre et leur affectation.

2.2 Opérations en monnaies étrangères

Les transactions libellées en devises sont converties au cours du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de devise à la date de clôture.

2.3 Apports reportés

Ce poste comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

2.4 Excédents ou déficits reportés

Ce poste comprend les excédents ou déficits des exercices antérieurs ou une partie de ces excédents ou déficits, dont l'affectation a été renvoyée par l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice ou des exercices précédents ainsi que les excédents ou déficits des exercices antérieurs en attente d'affectation.

3. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE :**3.1 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Compte courant auprès de la BIAT	623 343	1 378 829
Caisse	-	(379)
Total	623 343	1 378 451

3.2 Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Fournisseurs avances et acomptes	36 291	-
Débiteurs-créditeurs divers	601	-
Total	36 894	-

3.3 Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Construction sur sol d'autrui – Centre sidi mechreg	74 000	-
Equipements agricoles	93 532	-
Equipements techniques	45 637	-
Equipements de bureaux	16 456	13 661
Installation général agencement & aménagement	9 997	-
Matériels informatiques	4 595	-
Installation technique	-	9 997
Valeur brute	244 217	23 658
Amortissements	(24 362)	(4 724)
Valeur nette	219 856	18 934

Voir annexe 1 : Tableau de variation des immobilisations et des amortissements.

3.4 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Déclaration mensuelle d'impôt	29 676	8 919
CNSS	12 883	5 437
Charge à payer	5 600	-
Personnel rémunérations dues	4 333	-
Total	52 493	14 355

3.5 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Fournisseurs ordinaires	12 439	40 180
Total	12 439	40 180

3.6 Apports reportés :

Ce compte présente, au 31 décembre 2024, un solde de 487 465 dinars, correspondant au reliquat non encore dépensé de la tranche de 1 356 500 dinars reçue des Pays-Bas au titre de l'exercice 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du projet « GreenSchool ».

3.7 Actifs nets

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	01/01/2024	Résultat 2023	Modification comptable (1)	Subvention investissement	Résort ^o subvention	Résultat 2024	31/12/2024
Subventions d'investissement	-	-	-	220 560	(16 944)	-	203 615
Autres Actifs nets	-	-	(1 330 959)	-	-	-	(1 330 959)
Excédents des produits sur les charges antérieurs	75 885	1 278 229	-	-	-	-	1 354 114
Déficits des produits sur les charges antérieurs	-11 265	-	-	-	-	-	(11 265)
Total Actifs nets avant résultat de l'exercice	64 620	1 278 229	(1 330 959)	220 560	(16 944)	-	215 505
Excédent ou déficit de l'exercice	1 278 229	-1 278 229	-	-	-	113 939	113 939
Total des actifs nets	1 342 849	-	(1 330 959)	220 560	(16 944)	113 939	329 444

(1) Une modification comptable a été enregistrée au cours de l'exercice 2024 afin de défalquer le montant total de 1 330 959 dinars relatif à une subvention reçue le 11 décembre 2023, dont le produit avait été initialement imputé en totalité sur l'exercice 2023. Selon le rapport financier, seules des dépenses d'un montant de 25 541 dinars ont été engagées au titre de l'exercice 2023. Par conséquent, le reste du montant reçu concerne les deux exercices 2024 et 2025.

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**4.1 Subvention de fonctionnement**

Les subventions de fonctionnement se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>		<u>31/12/2023</u>
Pays-Bas	843 494	(i)	1 642 167
Ambassade de France IFT	413 863		-
CITI BANK	73 523		-
BRITCH CANCEL	50 025		-
ROCHE Tunisie	13 903		-
Autres dons reçus	26 012		-
Subvention d'investissement	(220 559)		-
Total	1 200 260		1 642 167

(i) les produits reçus au titre de l'exercice 2023 comprennent un montant de 843 494 dinars relatif à l'exercice 2024, reclassé par modification comptable au cours de l'exercice 2024.

4.2 Produits de placements

Ce compte présente, au 31 décembre 2024, un solde de 33 324 dinars, correspondant aux produits financiers générés par un placement courant de 750 000 dinars.

4.3 Autres gains

Les autres gains se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>		<u>31/12/2023</u>
Produits divers ordinaires	40 303	(i)	-
Total	40 303		-

(i) Ce solde inclut l'apurement des soldes d'ouverture des fournisseurs non justifiés, pour un montant total de 39 782 dinars, détaillé comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>
PEINTURE DECO	23 300
BEN JEMAA TRAVAUX	6 800
Maintenant SARL	5 400
Société jouïssa	950
PROD 911	833
APLLO PROD	750
PERSPECTIVES	454
STE DE BATI ET TRAVAUX	653
STEG	264
BILEL DZIRI	240
SHELL	80
STE TRAVAUX DE PEINTURE	57
Total	39 782

4.4 Achats consommés fournitures et approvisionnements

Les autres charges courantes se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Dons et subventions accordées	283 527	-
Prestations de service	244 313	-
Frais hébergements	32 773	-
Achats divers	18 562	-
Fournitures de bureau	16 409	-
Achats non stockés de MP et fournitures	3 186	100 424
Carburant	1 795	-
Eau	353	-
Achat fournitures fernena	-	10 856
Achat non stocké fernena	-	9 975
Variation des stocks	(268)	-
Total	600 650	121 255

4.5 Charges de personnels

Les charges de personnels se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Salaires	208 901	94 541
Charges sociales légales	35 450	-
Autres primes	-	4 194
CNSS patronale	-	13 994
Total	244 351	112 730

4.6 Autres charges courantes

Les autres charges courantes se présentent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2024</u>		<u>31/12/2023</u>
Locations (y compris malis /emballage)	148 434	(i)	9 667
Transport et déplacement du personnel	65 375		10 535
Déplacements missions et réceptions	40 844		4 483
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	25 888		5 246
Entretiens et réparations	8 819		6 640
Charges d'intérêt	6 665		-
Indemnité de stage	6 437		-
FOPROLOS	2 089		800
Prime d'assurance	2 294		622
Commissions bancaires	1 734		835
Frais postaux & frais de télécommuniquât	1 290		-
Charge divers ordinaires	2 347		-
Droit de timbre	18		1
Publicité	-		49
Réception Fernana	-		747
Frais de communication	-		665
Frais hébergements	-		2 141
STEG	-		464
Carburant	-		273
Location matériel	-		6 000
Achat études prestations de service	-		75 924
Minimum de perception	-		150
Total	312 234		125 241

(i) Les charges de loyer comptabilisées au cours de l'exercice 2024 incluent des frais relatifs à la location de terrains agricoles situés à sidi Mechreg, pour un montant brut de 111 111 dinars. Cette dépense, financée dans le cadre du projet « GreenSchool », n'a toutefois pas été reportée dans le rapport financier validé par le bailleur, en raison de litiges juridiques portant sur le terrain concerné.

Association WALLAH WE CAN

TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31 DECEMBRE 2024

LIBELLE	VALEURS BRUTES		AMORTISSEMENTS			VNC	
	01/01/2023	Acquisition 31/12/2024	01/01/2023	Réglé	Dotation 31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024
Logiciels	-	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Installation général agencement & aménagement	9 997	-	2 082	(1 038)	998	7 915	7 955
Construction / sol autrui - Centre sidi mechreg	-	74 000	-	-	4 683	-	69 317
Equipement de bureaux	13 661	2 795	2 642	-	4 205	11 019	9 609
Equipements techniques	-	45 637	-	-	2 932	-	42 705
Equipements agricoles	-	93 532	-	-	7 307	-	86 226
Matériels informatiques	-	4 595	-	-	550	-	4 045
Total Immobilisations corporelles	23 658	220 560	4 724	(1 038)	20 675	18 934	219 857
TOTAL	23 658	220 560	4 724	(1 038)	20 675	18 934	219 857